



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitivana - Tanindrazana - Fandrosoana



Finance climat et transparence



Initiative for
Climate Action
Transparency



Julien VINCENT
5 décembre 2024





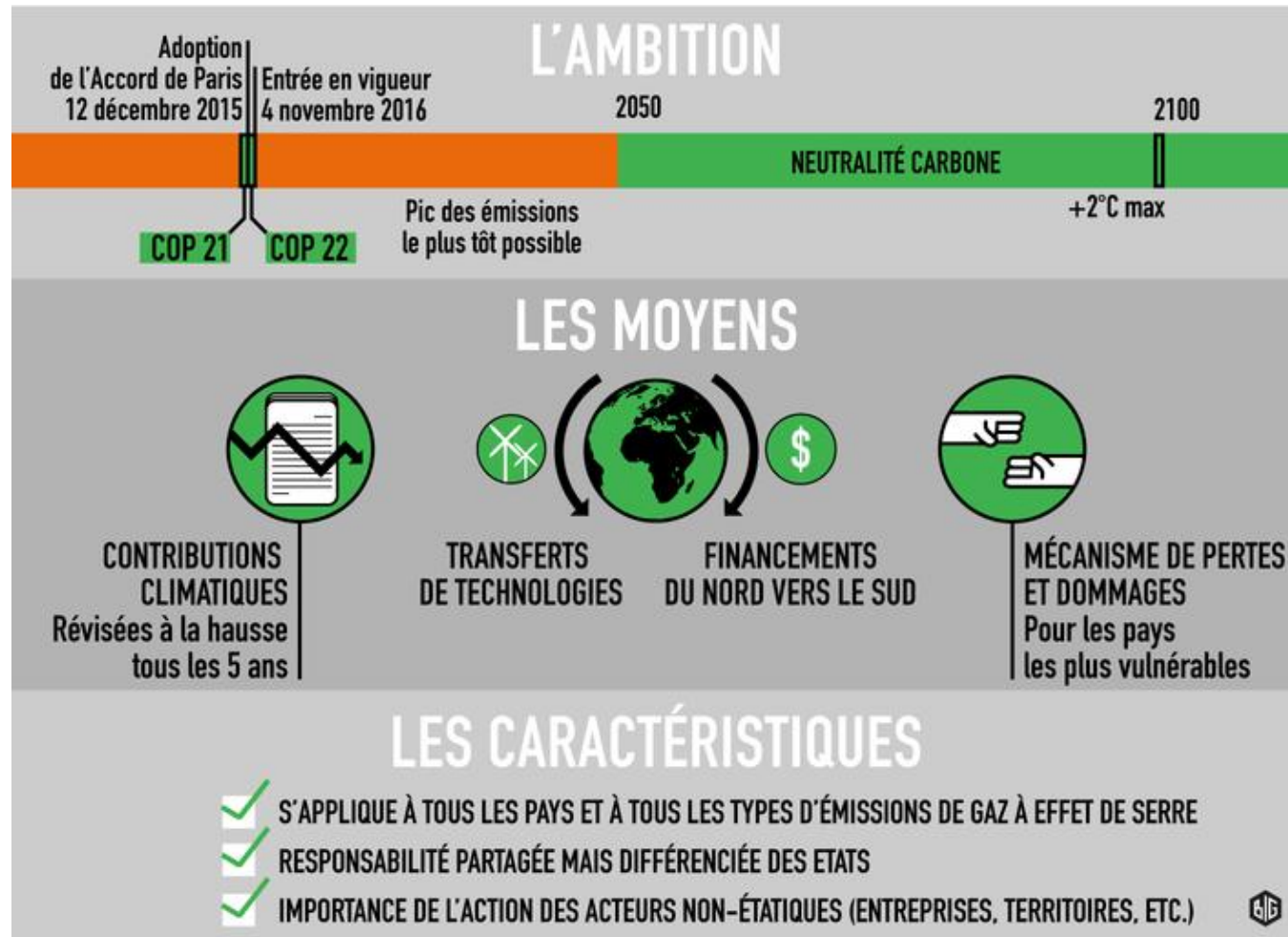
Agenda

- 1 – Introduction
- 2 – Enjeux internationaux
- 3 – Grands principes du guide
- 4 – Présentation des étapes
- 5 à 9 – Etapes 1 à 5



1 Introduction

Fonctionnement de l'Accord de Paris



[Infographie] Après le retrait des États-Unis, qui est dans l'Accord d (novethic.fr)

Qu'est-ce que la finance climat ?



Financements climatiques (FC)

"Le financement de la lutte contre le changement climatique vise à réduire les émissions et à renforcer les puits de gaz à effet de serre, ainsi qu'à réduire la vulnérabilité des systèmes humains et écologiques aux effets négatifs du changement climatique, et à maintenir et à accroître leur résilience. (pas de définition de la finance climat unanimement acceptée par la communauté internationale).

Trois dimensions de la définition de la FC :

1. L'utilisation nationale de **systèmes de suivi du budget climatique** et des financements climatiques qui reflètent l'exposition locale et spécifique au contexte du changement climatique.
2. Création de **cadres réglementaires pour classer les activités économiques**, telles que les taxonomies financières durables.
3. **Absence de préjudice important** (le texte original en anglais: Do No Significant Harm: DNSH) à d'autres objectifs environnementaux.

Finance Durable

17 objectifs de développement durable (ODD)

Objectifs économiques, sociaux et environnementaux

Activités de facilitation et de transition

Finance environnementale

Prévention et gestion de la pollution

Ressources naturelles et conservation

Conservation de la biodiversité

Autres objectifs environnementaux

Finance bleue

Finance climat

Atténuation

Adaptation

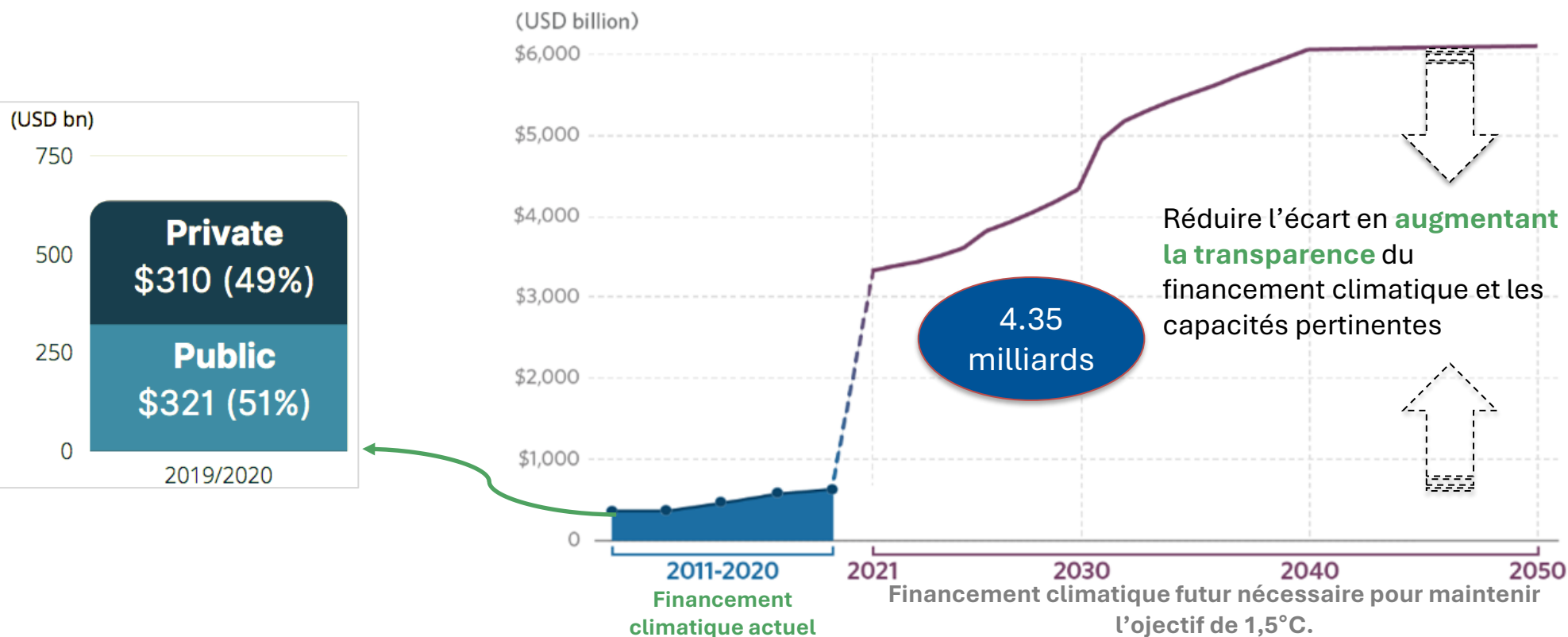
Transversales

Ecart en matière de financement et d'investissement



Nécessité d'une **augmentation drastique des investissements climatiques** et d'une **mobilisation réussie du financement privé** pour atteindre la trajectoire 1,5°C

Figure 3: Relevé des flux du financement climatique global et besoin en investissement climatique annuel moyen estimé pour 2050





Contexte

- **Objectif collectif de 100 Md\$/an** à fournir par les pays industrialisés à partir de **2020** : objectif purement politique, négocié et fixé en 2009 à Copenhague et formalisé dans les accords de Cancún en 2010.
- Ne se base sur aucune évaluation technique des besoins financiers réels des pays en développement
- COP-21 (2015 à Paris): objectif prolongé jusqu'en 2025
- **Objectif atteint**, avec 2 ans de retard, **en 2022 : 115,9 Md\$** (source : [OCDE](#), 29 mai 2024)
- La CMA devait fixer, avant 2025, un **nouvel objectif collectif chiffré post-2025** (New collective quantified goal, NCQG) à partir d'un **niveau plancher de 100 milliards de \$ par an**

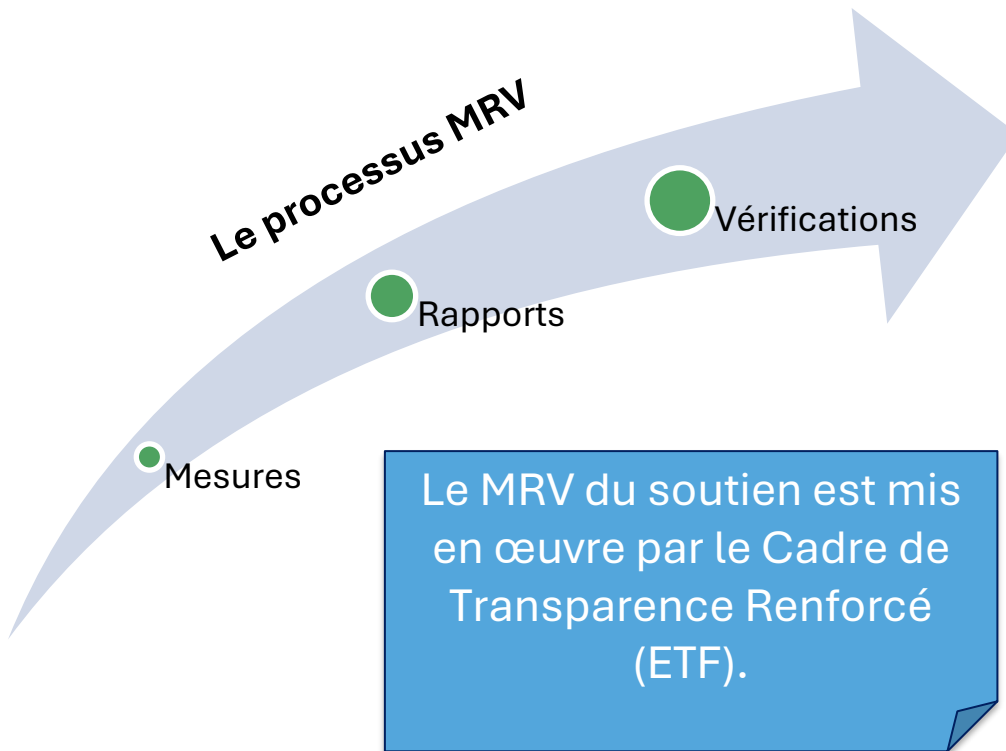
Résultats

- Rapport publié le 8 nov. 2022 lors de la COP-27 par un groupe d'experts indépendants co-présidé par l'économiste britannique Nicolas Stern préconisait **1 000 Md\$/an nécessaires en 2030** pour aider les pays en développement et émergents (hors la Chine)
- **Accord à 300 Md\$**



Enjeux internationaux liés à la transparence climatique

MRV : Mesurer, rapporter, vérifier



Objectifs de transparence du financement climatique

- ✓ Le MRV se réfère **aux processus de provision, d'examen et d'évaluation de l'exactitude des informations** afin d'évaluer si et dans quelle mesure les objectifs et les cibles en matière climatique ont été atteints par un pays.
- ✓ Le MRV permet la transparence aux niveaux national et international, ce qui le rend utile **pour mobiliser des financements supplémentaires et établir la confiance** entre les parties prenantes et les donateurs.
- ✓ Le MRV permet aux pays de **prendre des décisions fondées sur des preuves** lors de l'élaboration de politiques et de plans de lutte contre le changement climatique.

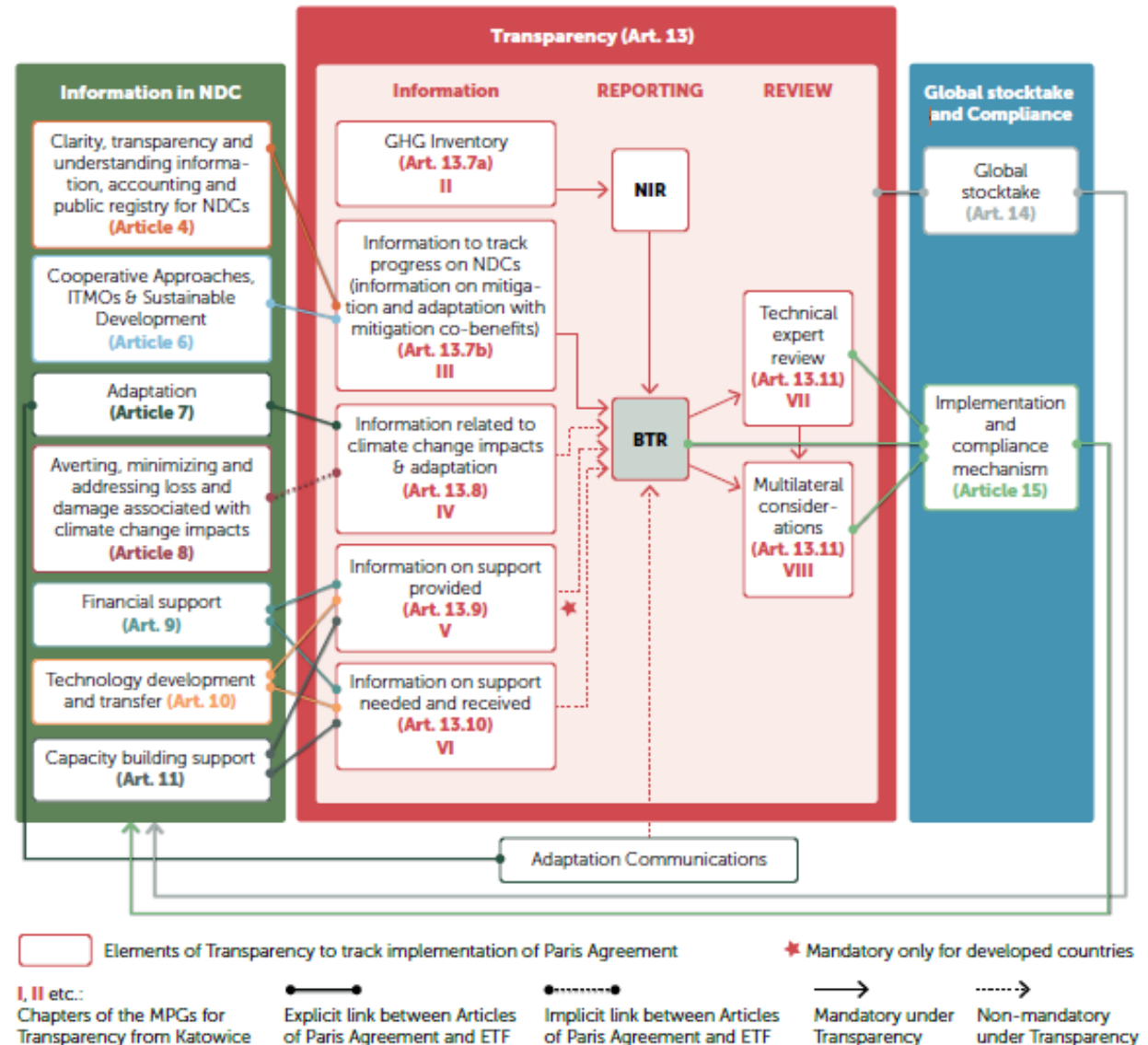


- L'article 13 établit le cadre de transparence renforcé (ETF) afin de mesurer régulièrement les progrès réalisés par les pays en matière de climat.
- Toutes les parties à la CCNUCC sont tenues de mettre en place un système MRV national pour rendre compte des efforts d'adaptation et des résultats obtenus.
- Ce cadre d'évaluation est très souple pour les pays non visés à l'annexe 1, pour lesquels l'évaluation de l'adaptation n'est pas obligatoire actuellement. Ce cadre fournit néanmoins des recommandations concernant le contenu et le format attendus des différents rapports (Rapport biennal de transparence, Communication sur l'adaptation).
- Décision 18/CMA.1 : précise les modalités, procédures et lignes directrices applicables en vertu de l'article 13. Elle précise notamment les informations à communiquer sur l'adaptation dans le cadre de l'ETF.

Le cadre de transparence renforcée

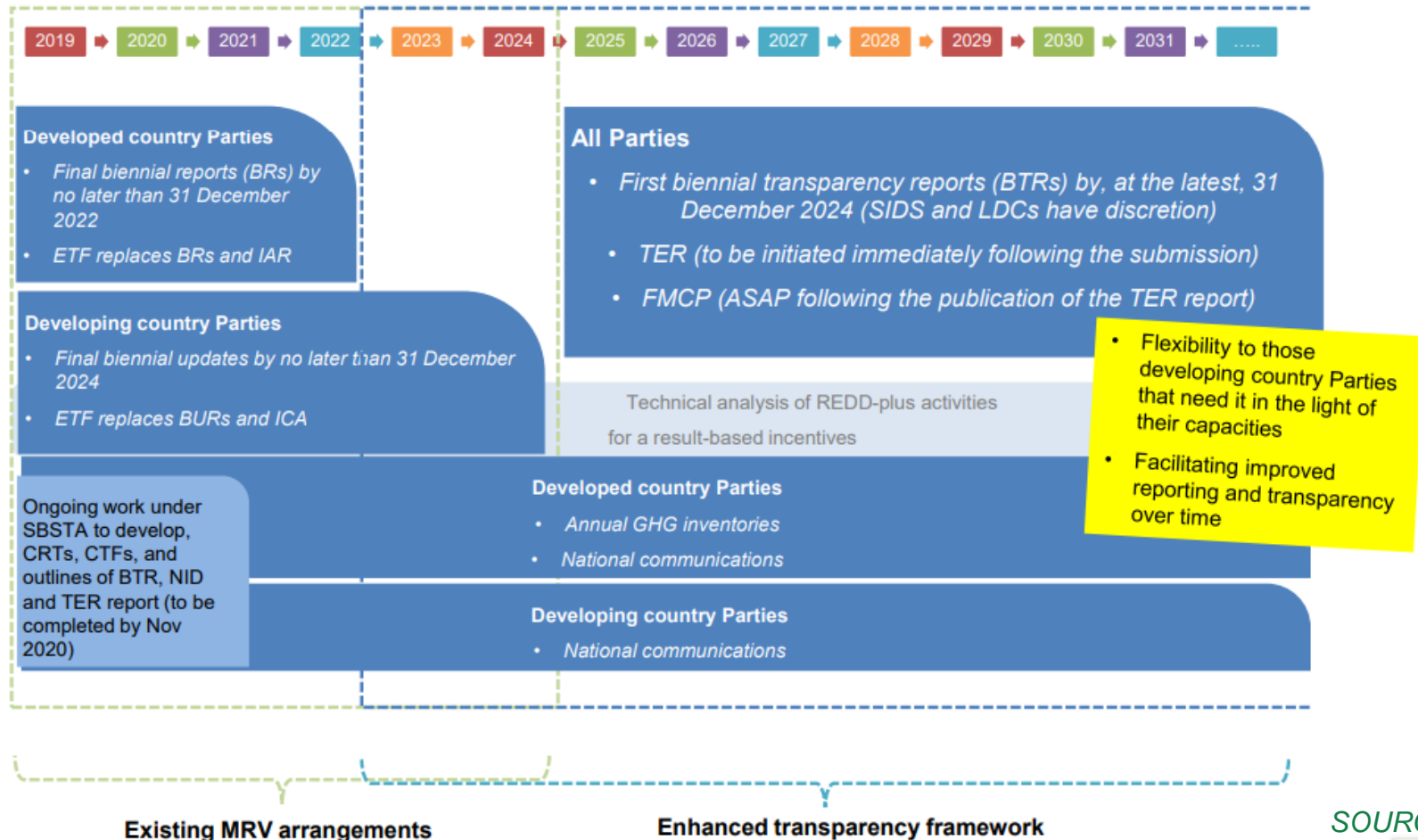


Vue d'ensemble des flux d'informations et liens avec d'autres articles de l'Accord de Paris

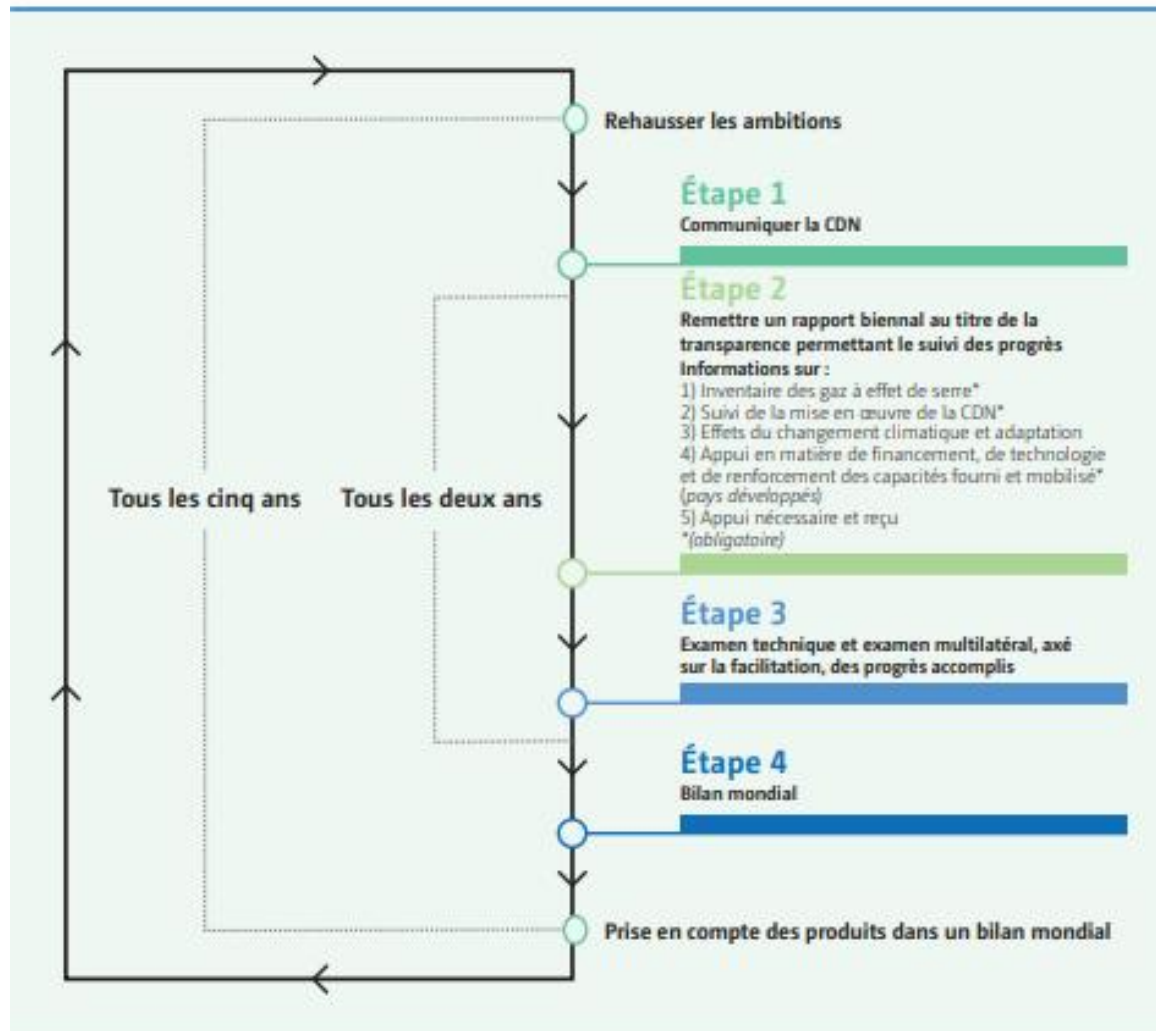




Moving towards enhanced transparency framework under the Paris Agreement



BTR dans le cycle de mise à jour des CDN



SOURCE : UNFCCC

Une certaine flexibilité de mise en oeuvre



De l'information au rapportage

Lien	Explication	Obligatoire	Volontaire
Inventaire GES – NIR	Un inventaire national d'émissions doit être fourni au sein du NIR, selon les directives présentées dans la section II des MPGs	Oui	
Information nécessaire pour suivre les progrès des NDCs - RBT	Cette information devrait être rapportée au sein du BTR	Oui	
Information en lien avec les impacts du changement climatique et l'adaptation	Cette information devrait être intégrée au BTR. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, elle peut faciliter la reconnaissance des risques climatiques, impacts, efforts d'adaptation, priorités, obstacles, etc des pays en développement		Oui
Information sur le soutien fourni et mobilisé – RBT	Cette information doit être fournie par les pays développés Parties en s'appuyant sur les MPGs. Les autres Parties qui fournissent un soutien doivent fournir cette information également et sont encouragées à utiliser les MPGs.	Seulement pour les pays développés	Oui (pour les pays en développement)¹
Information sur le soutien nécessaire et reçu – RBT	Cette information devrait être fournie dans le BTR soumis par les pays en développement Parties.		Oui

1 : Une fois communiquées, ces informations ne seront pas soumises à l'examen technique

Eléments à rapporter : Informations sur l'appui nécessaire et l'appui reçu en matière de support



Selon les MPG, les besoins et les priorités sont identifiés dans les stratégies et instruments pilotés par les pays, tels que les BTR, les NDC et les plans nationaux d'adaptation des pays en développement parties.

Le chapitre VI des modalités, procédures et lignes directrices répertorie les dispositions traitant des points suivants :

- A. Situation nationale, dispositifs institutionnels et stratégies impulsées par le pays
- B. Hypothèses, définitions et méthodes utilisées
- C. Informations sur l'appui financier dont les pays en développement parties ont besoin au titre de l'article 9 de l'Accord de Paris
- D. Informations sur l'appui financier reçu par les pays en développement parties au titre de l'article 9 de l'Accord de Paris
- E. Informations sur l'appui à la mise au point et au transfert de technologies dont les pays en développement parties ont besoin au titre de l'article 10 de l'Accord de Paris
- F. Informations sur l'appui à la mise au point et au transfert de technologies reçu par les pays en développement parties au titre de l'article 10 de l'Accord de Paris

Eléments à rapporter : Informations sur l'appui nécessaire et l'appui reçu en matière de support



Selon les MPG, les besoins et les priorités sont identifiés dans les stratégies et instruments pilotés par les pays, tels que les BTR, les NDC et les plans nationaux d'adaptation des pays en développement parties.

Le chapitre VI des modalités, procédures et lignes directrices répertorie les dispositions traitant des points suivants :

G. Informations sur l'appui au renforcement des capacités dont les pays en développement partie ont besoin au titre de l'article 11 de l'Accord de Paris

H. Informations sur l'appui au renforcement des capacités reçu par les pays en développement parties au titre de l'article 11 de l'Accord de Paris

I. Informations sur l'appui dont les pays en développement parties ont besoin et l'appui qu'ils ont reçu en vue de l'application de l'article 13 de l'Accord de Paris et des activités liées à la transparence, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités en matière de transparence

Eléments à rapporter : Informations sur l'appui nécessaire et l'appui reçu en matière de support



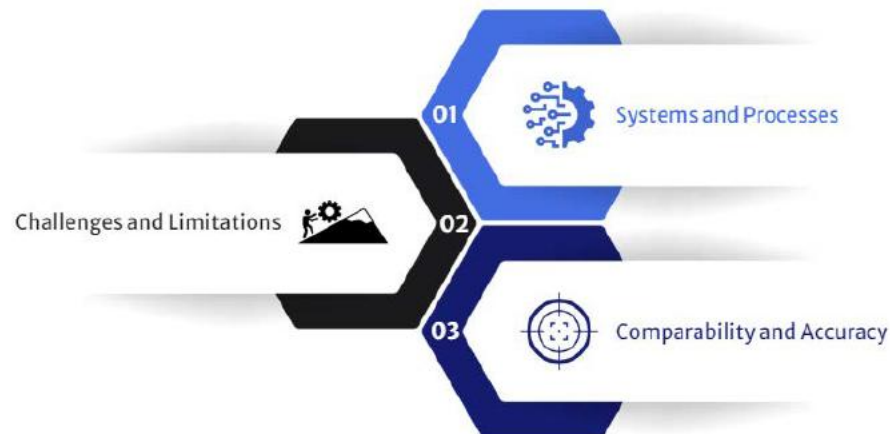
A. Situation nationale, dispositifs institutionnels et stratégies impulsées par le pays

130. Les pays en développement parties devraient décrire la situation nationale et les dispositifs institutionnels utiles à la communication d'informations sur l'appui nécessaire et l'appui reçu, notamment :

Les systèmes et processus utilisés pour déterminer, suivre et notifier l'appui nécessaire et l'appui reçu,

La description des difficultés et les contraintes en la matière ;

Les priorités et stratégies nationales et tout aspect de la CDN pour lequel la Partie a besoin d'un appui.



Eléments à rapporter : Informations sur l'appui nécessaire et l'appui reçu en matière de support



Les questions directrices ci-dessous vous aideront à comprendre la description des systèmes et processus à utiliser pour identifier, suivre et signaler :

- Existe-t-il un cadre institutionnel fonctionnel et une architecture sous-jacente ainsi que des systèmes et processus associés pour suivre le soutien reçu ?
- Existe-t-il des points focaux au sein des ministères sectoriels clés (par exemple les ministères en charge de la coopération au développement, de l'environnement, de l'économie et des affaires étrangères) dotés de mandats et de lignes directrices concernant le suivi et la surveillance du financement climatique ?
- Existe-t-il un comité ou conseil interministériel sur le changement climatique qui reçoit les données agrégées et compile les informations à des fins de reporting dans le RBT ?
- Existe-t-il une législation ou une réglementation sous-jacente pour faire respecter les mandats et procédures requis, afin que les organisations gouvernementales compétentes mettent en œuvre le système et les processus nécessaires à la collecte de données ?
- Quelles sont les définitions utilisées par la Partie pour le financement climatique et les sous-définitions associées (atténuation, adaptation, renforcement des capacités, transfert de technologie, etc.) ainsi que les catégories d'activités pour l'adaptation (par exemple, la gestion de l'eau) et l'atténuation (par exemple, les énergies renouvelables) pour étayer les définitions de soutien et la catégorisation des marqueurs climatiques ?

Eléments à rapporter : Informations sur l'appui nécessaire et l'appui reçu en matière de support



B. Hypothèses, définitions et méthodes utilisées

À l'instar des modalités, procédures et lignes directrices relatives à l'appui fourni et mobilisé, les modalités, procédures et lignes directrices définissant les exigences en matière de rapport sur les hypothèses, définitions et méthodes utilisées pour l'appui nécessaire et l'appui reçu fournissent des orientations aux Parties sur les informations qu'elles devraient inclure à leurs systèmes nationaux de suivi du soutien climatique reçu, à leurs processus d'identification des besoins climatiques ainsi que les principes qui sous-tendent ces efforts.

- a) Convertir la monnaie nationale en dollars des États-Unis ;
- b) Estimer le montant de l'aide nécessaire ;
- c) Déterminer l'année ou la période considérée ;
- d) Déterminer que l'appui provient de telle ou telle source ;
- e) Déterminer si l'appui est promis, reçu ou nécessaire ;
- f) Déterminer et indiquer le statut de l'activité appuyée (planifiée, en cours ou terminée) ;

Eléments à rapporter : Informations sur l'appui nécessaire et l'appui reçu en matière de support



B. Hypothèses, définitions et méthodes utilisées

- g) Déterminer et indiquer le circuit (bilatéral, régional ou multilatéral) ;
- h) Déterminer et indiquer le type d'appui (par exemple pour l'adaptation, pour l'atténuation ou intersectoriel) ;
- i) Identifier et indiquer l'instrument financier (don, prêt à des conditions de faveur, prêt aux conditions normales, prise de participation, garantie ou autre) ;
- j) Déterminer et indiquer les secteurs et les sous-secteurs ;
- k) Rendre compte de l'utilisation, de l'incidence et des résultats estimés de l'appui nécessaire et de l'appui reçu ;
- l) Déterminer et indiquer que l'appui contribue à la mise au point et au transfert de technologies et au renforcement des capacités ;
- m) Éviter les doubles comptages en rendant compte de l'appui nécessaire et de l'appui reçu aux fins de la mise en œuvre de l'article 13 de l'Accord de Paris et des activités liées à la transparence, notamment dans le cas des activités de renforcement des capacités liées à la transparence, si les informations en question sont communiquées séparément des autres informations sur l'appui nécessaire et l'appui reçu.

Eléments à rapporter : Informations sur l'appui nécessaire et l'appui reçu en matière de support



C. Informations sur l'appui en matière de financement dont les pays en développement parties ont besoin et l'appui qu'ils ont reçu au titre de l'article 9 de l'Accord de Paris

Les exigences en matière de rapport sur l'appui nécessaire en matière de financement requièrent des pays en développement Parties à la convention qu'ils fournissent des informations, entre autres, sur les secteurs pour lesquels ils souhaitent profiter d'un soutien financier international et sur la manière dont ce soutien contribuera à leurs CDN et aux objectifs à long terme de l'Accord de Paris.

Les MPGs énumèrent des paramètres de rapport spécifiques qui pourraient être utilisés pour communiquer des informations sur les programmes ou projets qui nécessitent un soutien financier international. Les rapports sur l'appui reçu en matière de financement obéissent à un format similaire et devraient être élaborés en utilisant les tableaux communs adoptés par la CMA 3 et figurant dans la décision 5/CMA.3, annexe III.

Informations à communiquer sur l'appui nécessaire et reçu en matière de financement



Sous forme de texte

– appui nécessaire en matière de financement

- a) Secteurs pour lesquels la Partie souhaite attirer des financements internationaux, y compris obstacles existants à l'attraction de financements internationaux ;
- b) Description de la mesure dans laquelle le soutien contribuera à sa CDN et aux objectifs à long terme de l'Accord de Paris.

Sous forme de tableau commun

(informations quantitatives et/ou qualitatives)
– appui nécessaire en matière de financement

- a) Titre (de l'activité, du programme, du projet ou autre) ;
- b) Description du programme/projet ;
- c) Montant estimé (en devise nationale et en dollars des États-Unis) ;
- d) Délai prévu ;
- e) Instrument financier attendu (subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, prise de participation, garantie, assurance ou autre) ;
- f) Type de soutien (atténuation, adaptation ou intersectoriel) ;
- g) Secteur (énergie, transports, industrie, agriculture, sylviculture, eau et assainissement, intersectoriel ou autre) ;
- h) Sous-secteur ;
- i) Indiquer si l'activité contribuera à la mise au point et au transfert de technologies et/ou au renforcement des capacités, le cas échéant ;
- j) Indiquer si l'activité est ancrée dans une stratégie nationale et/ou une CDN ;
- k) Utilisation prévue, impact et résultats estimés ;
- l) Informations supplémentaires.

Sous forme de tableau commun

(informations quantitatives et/ou qualitatives) – appui reçu en matière de financement

- a) Titre (de l'activité, du programme, du projet ou autre) ;
- b) Description du programme/projet ;
- c) Canal (multilatéral, bilatéral, régional ou autre) ;
- d) Entité bénéficiaire ;
- e) Entité chargée de la mise en œuvre ;
- f) Montant reçu (en devise nationale et en dollars des États-Unis) ;
- g) Calendrier ;
- h) Instrument financier (subvention, prêt concessionnel, prêt non concessionnel, prise de participation, garantie, assurance ou autre) ;
- i) Statut (engagé ou reçu) ;
- j) Secteur (énergie, transports, industrie, agriculture, sylviculture, eau et assainissement, intersectoriel ou autre) ;
- k) Sous-secteur ;
- l) Type de soutien (atténuation, adaptation ou intersectoriel) ;
- m) Indiquer si l'activité a contribué à la mise au point et au transfert de technologies et/ou au renforcement des capacités ;
- n) Statut de l'activité (prévue, en cours ou achevée) ;
- o) Utilisation, impact et résultats ;
- p) Informations supplémentaires

Importance de la transparence du financement climatique



Objectifs et avantages à l'échelle nationale



Transparence nationale



Identifier les écarts du financement climatique



Gestion efficace des ressources



Optimiser les flux d'investissements

- ✓ Évaluer la situation du volume, de la provenance et la direction des flux de capitaux.
- ✓ Viser des dépenses publiques plus précises et surveiller les progrès des objectifs climatiques.

- ✓ Comparer les dépenses et les objectifs climatiques & identifier les écarts dans les dépenses publiques et les investissements privés et publics.

- ✓ Donner la priorité aux secteurs/programmes/projets pour atteindre les objectifs climatiques et les plans nationaux.
- ✓ Orienter les dépenses publiques là où elles peuvent avoir le plus grand impact

- ✓ Identifier et saisir les opportunités pour stimuler le **financement du secteur privé.**
- ✓ Mobiliser les ressources financières supplémentaires.

“La mise en œuvre des CDN d'une manière plus cohérente, coordonnée et efficace.”

Importance de la transparence du financement climatique



Objectifs et avantages à l'échelle internationale



Compte rendu auprès de la CCNUCC

- ✓ Identifier et faire un rapport sur les besoins financiers et ceux reçus des pays développés à travers les Rapport Biennaux de Transparence (BTRs)
- ✓ Contribuer à la transparence globale des financements climatiques octroyés par les pays développés aux pays en voie de développement, y compris sur les résultats obtenus en vue d'atteindre l'objectif de financement du climat (100 milliards USD)



Catalyser les flux d'investissement

- ✓ Mobiliser les ressources internationales additionnelles en présentant les écarts et les besoins de **manière transparente**.



Création d'une synergie pour une méthodologie harmonisée

- ✓ Créer des synergies avec des programmes et des cadres mondiaux (ex. ODD, cadre d'action de Sendai) pour les collectes de données et les méthodologies
- ✓ Mettre en place une méthodologie harmonisée



3

Grands principes du guide sur la transparence en matière de finance climatique



Climate Finance Transparency Guide

émas de

(NFF)

Quels objectifs ?



Améliorer la gestion des ressources publiques en faveur de l'action climatique



Mobiliser des ressources financières climatiques additionnelles et optimiser leur usage



Rapporter les flux de financements climatiques

Qui est concerné ?



Les utilisateurs du guide sont les décideurs politiques et praticiens impliqués dans la conception et la mise en œuvre des politiques climatiques, ainsi que dans le développement de stratégies en matière de la finance climatique. Leur travail peut également inclure le MNV des données en termes de politique climatique, la planification et l'allocation budgétaire aux niveaux national et infranational ; et la coopération internationale et les négociations sur le changement climatique.

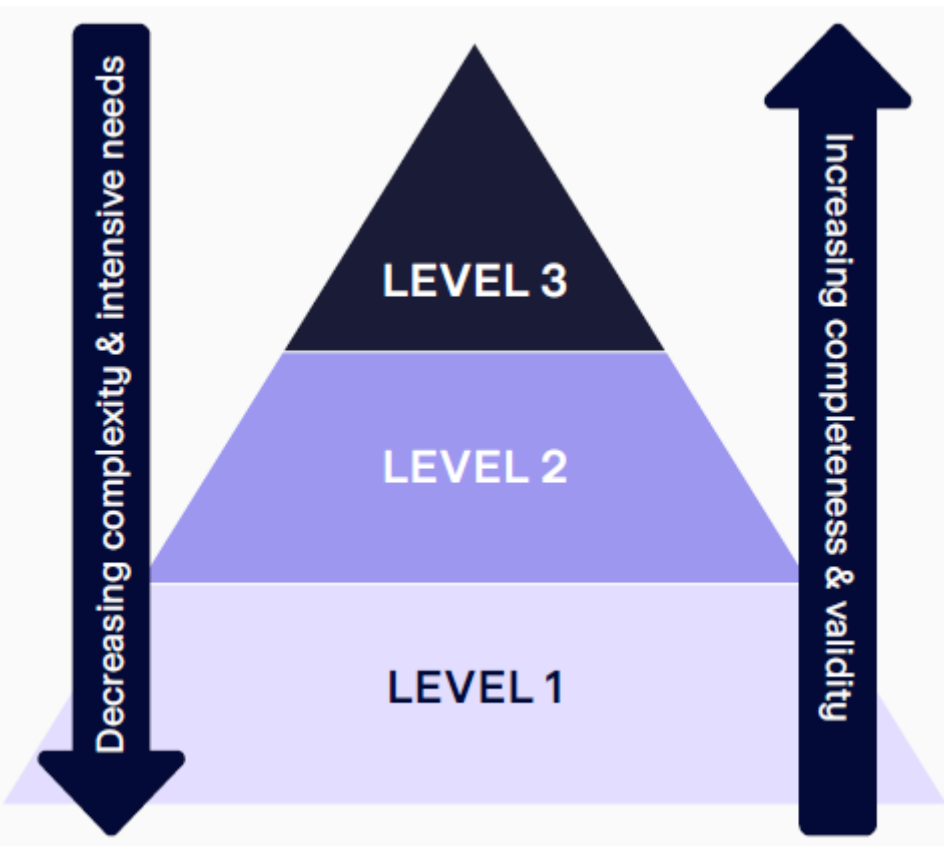
Les principaux utilisateurs visés sont des responsables des ministères concernés, par exemple le ministère :

- Ministère de l'environnement (MoE)
- Ministère des finances (MoF)
- Ministère de la planification
- Ministère du changement climatique
- ...

Principe de flexibilité



Le guide adopte un principe de flexibilité en incorporant la sélection de niveaux de complexité pour des étapes spécifiques afin de refléter le fait que les pays ont des niveaux d'expérience différents en matière de transparence du financement climatique et des capacités et des ressources variables pour mettre en œuvre ce guide.



Méthode avancée qui tient compte d'un contexte national spécifique et qui va au-delà du seul objectif de l'établissement de rapports sur le financement du climat. Permet d'obtenir des informations précises, mais peut nécessiter beaucoup de ressources.

Méthode intermédiaire qui s'appuie sur la mise en œuvre nationale. Fournit suffisamment d'informations et exige des ressources intermédiaires.

Méthode de base qui s'appuie sur des normes universelles. Elle fournit des informations limitées et potentiellement inexactes, mais peut être plus facile à comprendre.

La transparence de la finance climatique



Le financement climatique est essentiel pour répondre au changement climatique grâce à des efforts d'atténuation et d'adaptation, y compris ceux décrits dans les CDN et les stratégies à long terme (SLT) des pays.

Bien qu'il n'existe pas une seule définition acceptée universellement du financement climatique, le Comité permanent du financement (SCF) fournit une définition, comme suit :

« La finance climatique vise à réduire les émissions et renforcer les puits de gaz à effet de serre et vise à réduire la vulnérabilité et maintenir et accroître la résilience des systèmes humains et écologiques face aux impacts négatifs du changement climatique. »

Dans ce contexte, **la transparence du financement climatique** peut être comprise comme la mesure fiable, la notification accessible et l'examen par des experts des informations liées à des ressources financières allouées à l'action climatique. Cela comprend le suivi des sources, des montants et des utilisations des financements, ainsi que leur efficacité pour atteindre les objectifs climatiques.

La transparence dans le financement climatique est essentielle pour une planification efficace et gérer la mise en œuvre des mesures climatiques, instaurer la confiance entre les parties prenantes, garantir la responsabilisation et mobiliser davantage de soutiens financiers.



La finance climatique intervient à deux niveaux :

Au niveau national, la transparence du financement climatique aide les pays à prendre des décisions éclairées et mobiliser des financements supplémentaires. Avec une image claire des lacunes et des besoins de financement, les pays peuvent utiliser leurs ressources nationales de manière plus efficace en dirigeant les flux climatiques là où un impact plus important est attendu grâce à la planification stratégique, qui permet à terme aux pays d'optimiser leurs dépenses publiques.



La finance climatique intervient à deux niveaux :

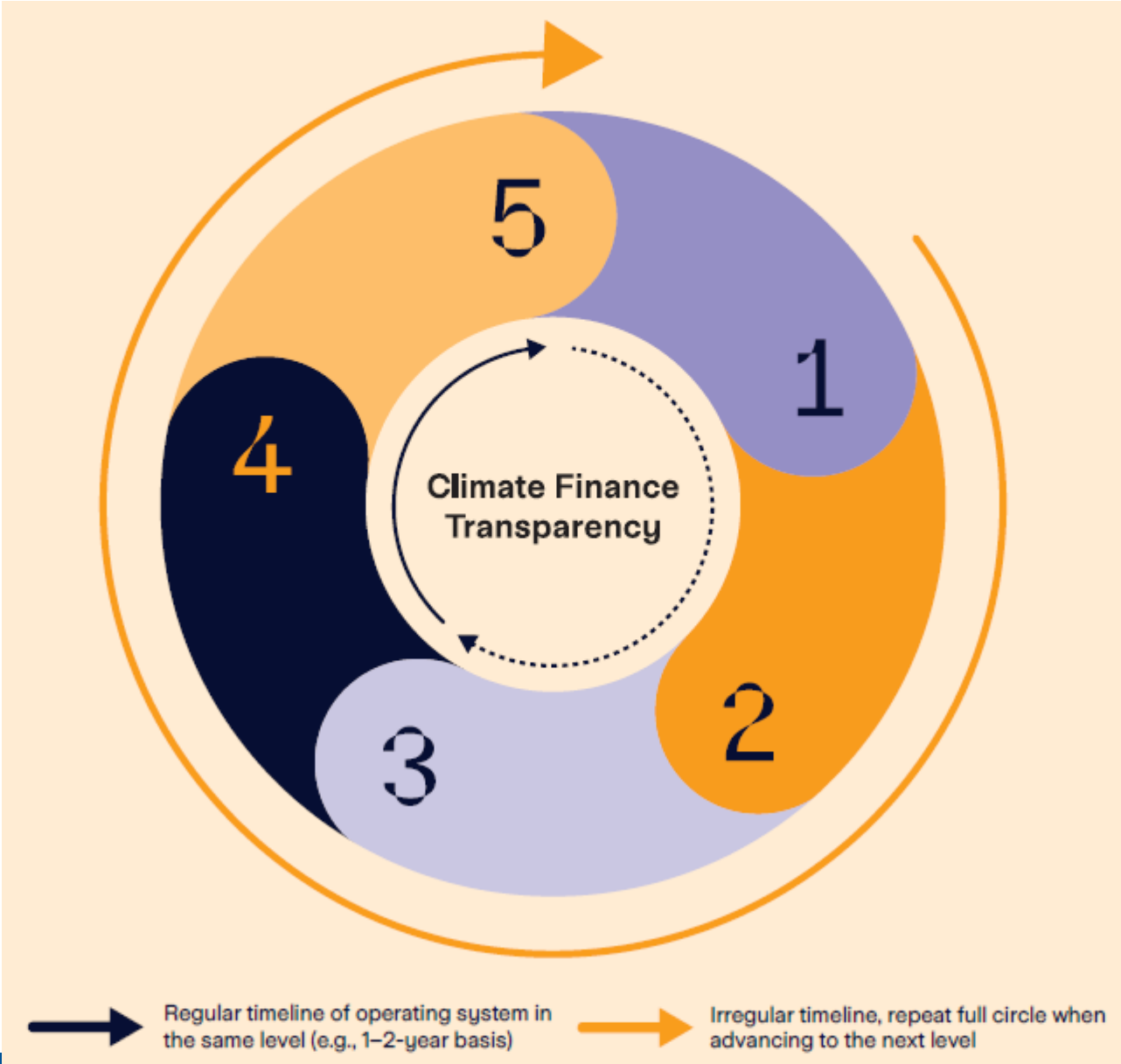
Au niveau international, les efforts visant à renforcer la transparence facilite la réalisation des objectifs mondiaux et l'atteinte des objectifs climatiques de manière plus efficace. Ces les efforts renforcent la confiance entre les pays.

En respectant les exigences internationales de notification, les pays peuvent communiquer les progrès et les résultats nationaux au niveau mondial, contribuant au suivi mondial des financements climatiques. Ils peuvent également faciliter l'information sur les flux financiers et les lacunes pour améliorer pilotage du financement international de l'action climatique.



4 Les étapes

5 phases du cadre de transparence de la finance climat



5 phases du cadre de transparence de la finance climat



1

Cadrage, planification et arrangements institutionnels

- **Etape 1** : Identifier toutes les parties prenantes
- **Etape 2** : Effectuer une évaluation de cadrage
- **Etape 3** : Définir les objectifs et la portée de l'évaluation
- **Etape 4** : Définir un plan de travail
- **Etape 5** : Mettre en place les arrangements institutionnels
- **Etape 6** : Développer les capacités techniques des parties prenantes

5 phases du cadre de transparence de la finance climat



2

Définir la finance climatique et établir une classification

- ▲ **Etape 7** : Etablir une définition de la finance climatique et une classification
- ▲ **Etape 8** : Définir les paramètres du cadre de transparence
 - **Etape 9** : Définir des indicateurs d'impacts en matière de finance climatique

5 phases du cadre de transparence de la finance climat



3

Evaluation ex-ante des besoins en matière de finance climatique

- **Etape 10** : Définir les paramètres pour l'évaluation des besoins financiers
- **Etape 11** : Appliquer les paramètres
- ▲ **Etape 12** : Réaliser l'évaluation des besoins financiers
- **Etape 13** : Vérifier les résultats de l'évaluation des besoins financiers



Suivi de la finance climatique



Etape 14 : Collecter et traiter les données en matière de finance climatique

- **Etape 15** : Pondérer les données de finance climatique
- **Etape 16** : Vérifier les données de finance climatique

5 phases du cadre de transparence de la finance climat



5

Passage à l'action

- **Etape 17** : Identifier les besoins financiers non couverts
- **Etape 18** : Poursuivre l'objectif 1 - Optimiser la gestion des ressources publiques
- **Etape 19** : Poursuivre l'objectif 2 – Mobiliser des ressources financières climatiques additionnelles
- **Etape 20** : Poursuivre l'objectif 3 – Rapporter auprès de la CCNUCC
- **Etape 21** : Se préparer pour le cycle suivant



5

Phase 1 - Cadrage,
planification et
arrangements institutionnels

De quoi s'agit-il ?



Cette première phase de mise en place d'un cadre de transparence de la finance climat concerne le cadrage, la planification et la mise en place de dispositions institutionnelles.

Au cours de cette phase, vous allez évaluer votre système actuel, définir des objectifs adaptés à vos besoins spécifiques et développer un plan de travail.

Les dispositions institutionnelles font référence aux structures gouvernementales, aux processus et politiques qui sont mis en œuvre pour désigner efficacement les responsabilités, gérer les activités et améliorer l'efficacité entre les parties prenantes et les institutions impliqués dans le financement climatique.

Cette phase doit vous permettre de jeter les bases pour mettre en place le cadre ainsi que soutenir et pérenniser phases ultérieures.

Pourquoi est-ce important ?



Comprendre le status quo

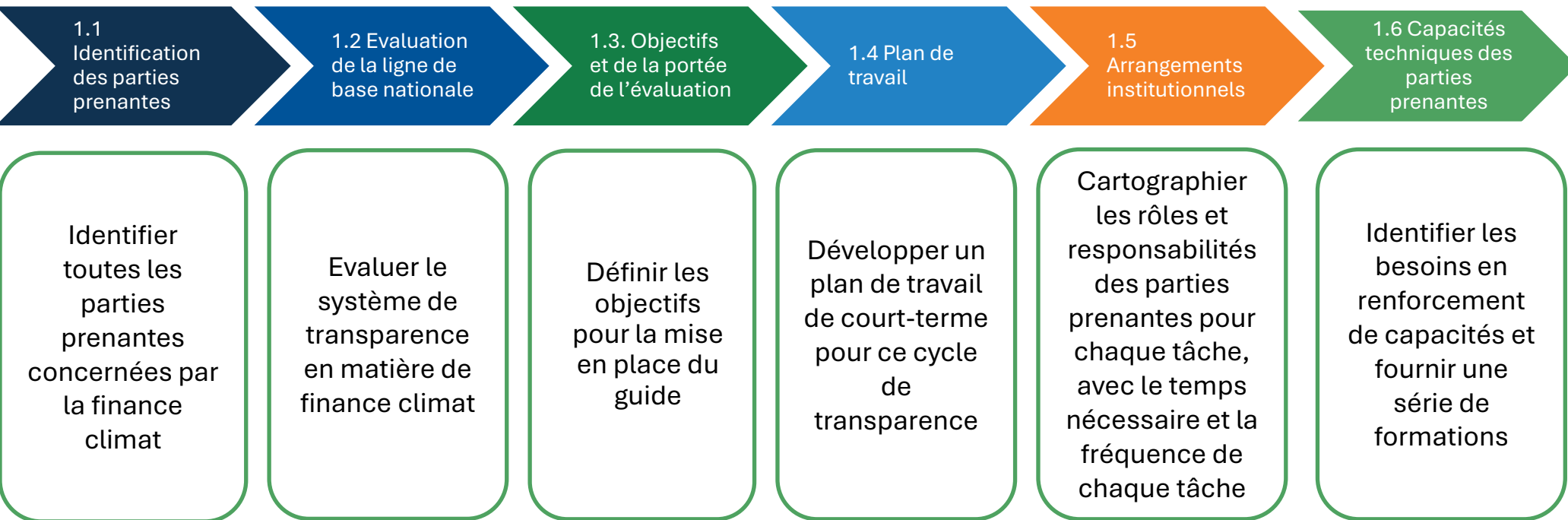
- Identifier l'écosystème et les intervenants du cycle de transparence du financement climatique sur la base d'une évaluation complète des ressources et des capacités du pays



Mise en place d'un plan de travail sur mesure

- Définir un plan de travail spécifique au pays
- Déterminer l'orientation générale de l'ensemble du processus du cycle de transparence du financement climatique.

Présentation de la phase 1 : detail des étapes



1 Identification des parties prenantes



Identification des bureaux, agences ou comités gouvernementaux liés à la planification et à l'investissement dans les activités liées au climat

Identification des parties prenantes impliquées dans des projets antérieurs liés au climat ou les programmes et les points focaux des fonds climatiques internationaux, par exemple le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).



Contribution de l'équipe/du personnel en charge de la gestion du budget national ou de la coopération internationale (par exemple, au ministère des finances)

Contribution d'experts en climatologie représentant des secteurs (par exemple, l'énergie, les transports, l'agriculture)





Exemples de parties prenantes

Groupe de parties prenantes	Exemples	Rôles dans le paysage du financement climatique	Sources de données
Secteur public (national)			
Nationales / gouvernement fédéral	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MdF ▪ Ministère de l'énergie ▪ MdE ▪ Ministère de l'industrie ▪ Ministère de l'agriculture ▪ Ministère de la planification ▪ Ministère des affaires étrangères ▪ Banque centrale ▪ Office de régulation des marchés financiers ▪ Bureau du changement climatique ▪ Office de coopération internationale ▪ Département du financement du climat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Planification budgétaire et gestion de la dette ▪ Stratégie nationale/sectorielle de financement de la lutte contre le changement climatique ▪ Politiques et objectifs nationaux en matière de climat (par exemple, planification et mise en œuvre de la CDN) ▪ Systèmes MRV pour le suivi du financement du climat ▪ Coordination des protocoles et conventions internationaux avec les politiques et réglementations nationales ▪ Gestion de la coopération internationale ▪ Rapport à la CCNUCC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget public ▪ Programmes d'investissement du secteur public ▪ Budget des ministères de tutelle

1

Identification des parties prenantes



Exemples de parties prenantes

Groupe de parties prenantes	Exemples	Rôles dans le paysage du financement climatique	Sources de données
Secteur public (international)			
Institutions multilatérales de financement du développement (IFD)	<ul style="list-style-type: none"> Banque africaine de développement (BAD) Banque asiatique de développement (BAD) Banque asiatique d'investissement et d'infrastructure (BAIL) Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) Banque européenne d'investissement (BEI) Banque interaméricaine de développement (BID) Fonds monétaire international (FMI) Coopération financière internationale (SFI) Banque islamique de développement (BIsD) Groupe de la Banque mondiale (GBM) 	<ul style="list-style-type: none"> Investissements financiers Assistance technique 	<ul style="list-style-type: none"> Plans d'investissement États financiers / registres Portefeuilles de projets

1

Identification des parties prenantes



Exemples de parties prenantes

Groupe de parties prenantes	Exemples	Rôles dans le paysage du financement climatique	Sources de données
Secteur privé (national et international)			
Entreprises du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> Investisseurs (particuliers et institutions) Banques commerciales Associations bancaires Porteurs de projets Entreprises du secteur des énergies renouvelables Agences de crédit Compagnies d'assurance Micro-, petites et moyennes entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Investissements financiers Développement de nouvelles technologies et innovation Développement du projet Atténuation des risques 	<ul style="list-style-type: none"> Plans d'investissement États financiers / registres Portefeuilles de projets
Autres acteurs non étatiques			
Organisations non gouvernementales (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> ONG environnementales Partenaires de mise en œuvre⁷ 	<ul style="list-style-type: none"> Support technique Partage des connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> Plans d'investissement États financiers / registres Portefeuilles de projets

Identification des parties prenantes

Exemples de parties prenantes : Exemple du Niger



Annexe 7 : Cartographie des parties prenantes impliquées dans le financement climatique au Niger

	Responsabilités	Sources	Administrations concernées en lien avec le suivi du financement climat
Cabinet du Premier Ministre	Coordination et gouvernance de l'action climatique		Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
Ministère du Plan	Coordonnateur des actions du développement du Niger ; Lead dans l'identification et la formulation des projets et de la mobilisation des ressources financières	Décret sur les attributions et organisation du Ministère	Direction générale du Plan Direction du Financement des Investissements
Ministère de l'Environnement et de la lutte contre la désertification	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de développement durable, de l'environnement et de la lutte contre la désertification, conformément aux orientations définies par le PDES. Il assure la tutelle des projets intervenants dans le domaine de l'environnement	Décret sur les attributions et organisation du Ministère	<ul style="list-style-type: none"> • Directions Générales • Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) • Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM)
Ministère de l'Agriculture	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de développement agricole, conformément aux orientations définies par le PDES. Il assure la tutelle des projets intervenants dans le domaine de l'Agriculture	Décret sur les attributions et organisation du Ministère	<ul style="list-style-type: none"> • Directions Générales • Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) • Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM)

Ministère de l'Hydraulique	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de développement de l'hydraulique et de l'assainissement, conformément aux orientations définies par le PDES. Il assure la tutelle des projets intervenants dans le domaine de l'hydraulique et de l'assainissement	Décret sur les attributions et organisation du Ministère	<ul style="list-style-type: none"> • Directions Générales • Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) • Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM)
Ministère de l'Energie	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de développement de l'énergie, conformément aux orientations définies par le PDES. Il assure la tutelle des projets intervenants dans le domaine de l'énergie	Décret sur les attributions et organisation du Ministère	<ul style="list-style-type: none"> • Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) • Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM) • Direction Générale de la NIGELEC
Ministère des Transports	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de transport, conformément aux orientations définies par le	Décret sur les attributions et organisation du Ministère	<ul style="list-style-type: none"> • Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) • Direction des Ressources Financières et

2 Evaluation de la ligne de base au niveau national



- Au cours de cette étape, les pays **évaluent leurs progrès actuels en termes de transparence du financement climatique** et déterminent les étapes de ce guide qui devraient être prioritaires.
- Les résultats de l'évaluation constituent la **base du plan de travail**.
- L'évaluation couvre toutes les phases et les étapes du guide.
- Un **questionnaire d'évaluation** est proposé par le guide et contient des questions binaires (oui/non)

2 Evaluation de la ligne de base au niveau national



Questionnaire d'évaluation

Catégorie	Questions de l'enquête	Réponses	Étapes guidées
Politiques et réglementations en matière de climat	Le pays a-t-il pris des initiatives pour établir un lien entre le financement de la lutte contre le changement climatique et les politiques et objectifs en matière de climat ?	Oui / Non	
	Est-il nécessaire d'élaborer ou de formaliser une nouvelle politique ou réglementation en matière de transparence du financement du climat ?	Oui / Non	
Portée, planification et dispositions institutionnelles	Le pays a-t-il récemment procédé à une cartographie des parties prenantes dans le domaine de la finance climatique ?	Oui / Non	Si non, se référer à l'étape 2
	Le pays a-t-il rencontré des difficultés ou des goulets d'étranglement en matière de transparence du financement du climat ?	Oui / Non	
	Le pays a-t-il identifié les principaux objectifs de la mise en œuvre de ce guide ?	Oui / Non	Si non, se référer à l'étape 3
	Le gouvernement a-t-il défini des rôles et des responsabilités clairs pour chaque tâche de suivi du financement climatique sur la base de la cartographie des parties prenantes ?	Oui / Non	Si non, se référer à l'étape 5

2 Evaluation de la ligne de base au niveau national



Questionnaire d'évaluation

Existe-t-il une entité ou une équipe qui supervise toutes les tâches liées à la gestion du financement climatique ?	Oui / Non	Si non, se référer à l'étape 5
Dans l'affirmative, l'organe de surveillance comprend-il des acteurs publics et privés ?	Oui / Non	Si non, se référer à l'étape 5
Le gouvernement a-t-il établi des procédures ou des orientations claires sur les mécanismes de collaboration pour le suivi et la mobilisation des flux financiers liés au climat ?	Oui / Non	Si non, se référer à l'étape 5
Le gouvernement a-t-il procédé à une évaluation des domaines d'expertise des différents ministères, départements et personnels ?	Oui / Non	Si non, se référer à l'étape 5
Le gouvernement a-t-il mis en place des systèmes garantissant que les cadres institutionnels sont contrôlés et révisés régulièrement ?	Oui / Non	Si non, se référer à l'étape 5
Le gouvernement a-t-il déjà désigné un point focal dans chaque ministère et secteur pour la collecte de données relatives au climat ?	Oui / Non	Si non, se référer à l'étape 5

3

Définir les objectifs et le champ d'application (exemples)



Améliorer la gestion des ressources publiques en faveur de l'action climatique

Utiliser des informations sur la finance climat pour l'élaboration des plans de développement ou des budgets publics

Ex. : aligner les investissements d'atténuation sur les régions ou les secteurs ayant les plus fortes émissions de GES ou orienter les investissements d'adaptation vers les régions plus vulnérables au CC.



Rapporter les flux de financements climatiques

Promouvoir la transparence vis-à-vis des différentes sources de financement concernant le montant et, l'impact des investissements dans le domaine du climat.

Ex. : établissement de sur l'utilisation et l'exécution des ressources allouées à la lutte contre le CC



Mobiliser des ressources financières climatiques additionnelles et optimiser leur usage

L'amélioration de la transparence des investissements dans le financement de la lutte contre le changement climatique et de leurs effets est susceptible d'attirer davantage d'investissements dans les activités qui génèrent le plus d'avantages pour les mesures d'adaptation et d'atténuation.

4

Définir un plan de travail



4.1 - Plan de travail : canevas fourni par le guide

- La forme du plan de travail peut être adaptée aux besoins, aux capacités et aux préférences de chaque pays.
- Il doit comprendre des objectifs clairs, un calendrier avec des points de contrôle de l'avancement, des activités ou des tâches désignées et des résultats escomptés.

4

Définir un plan de travail



4.1 – Plan de travail : extrait du canevas fourni par le guide

Phase	Objectifs	Niveau de complexité	Entités responsables	Résultats attendus	Année 1												Outils/modèles disponibles
					Jan	Fév	Mar	Apr	Mai	Jun	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	
Phase 1. Définition du champ d'application, planification et dispositions institutionnelles	Activité 1.1 Identifier toutes les parties prenantes	NA		Rapport de base détaillé et analyse des parties prenantes													Évaluation de base du pays
	Activité 1.2 : Réalisation d'une évaluation de base du pays	NA															Tableau d'identification des parties prenantes
	Activité 1.3 Définir les objectifs et le champ d'application	NA		Objectifs et champ d'application définis													Modèle de cartographie des parties prenantes Matrice d'identification des principales agences de mise en œuvre
	Activité 1.4 Cartographie des institutions nationales en place les dispositions, les rôles et les responsabilités, et la structure de gouvernance	NA		Rapport sur les dispositions institutionnelles mises en place pour assurer la transparence du financement du climat													
	Activité 1.5 Mettre en place les dispositions institutionnelles et les mécanismes de contrôle nécessaires. les rôles et responsabilités liés à la transparence du financement du climat	NA															

4

Définir un plan de travail



4.1 – Plan de travail : Exemple du Niger

Tableau 8 : Feuille de route pour la mise en place d'un système national de suivi du financement climat

Composantes – Actions	Activités	2024	2025	2026	2027	2028
Gouvernance						
Amélioration du Soutien politique à tous les niveaux	Organiser des séminaires gouvernementaux sur le financement climatique et son suivi					
	Organiser des journées parlementaires portant sur la finance climatique et son suivi					
Facilitation d'une meilleure prise en compte du climat dans les projets et les documents budgétaires	Élaborer/Réviser et adopter des textes et des directives sur l'intégration du changement climatique et du suivi du financement climatique dans les documents budgétaires (DPPD, PAP et RAP), la formulation des projets/programmes de développement					
Clarification des rôles et des responsabilités des parties prenantes	Élaborer et adopter un protocole d'entente (ou mémorandum d'entente) avec les institutions détentrices des données et informations (administrations et PTFs)					
	Activer les mécanismes de coordination existants et révision des textes y relatifs si nécessaire					
Renforcement de l'implication du Ministère des Finances	Sensibiliser le Ministère sur la nécessité de la prise en compte du changement climat dans tout le processus budgétaire					
	Organiser des actions de coaching des autres départements ministériels sur la prise en compte du changement climat dans tout le processus budgétaire					
	Instituer un contrôle du respect des dispositions et instructions adoptées.					

4

Définir un plan de travail



4.1 – Plan de travail : Exemple du Niger

Composantes – Actions	Activités	2024	2025	2026	2027	2028
Opérationnalisation des instances et organes créés	Organiser les réunions des organes et instances (conseil national ; comité national de mobilisation des ressources des fonds verts, etc.)					
Création et mise en place d'une unité de coordination stratégique climat au Ministère en charge du Plan	Adopter le texte portant création de l'unité de coordination stratégique et nommer les membres					
Capacités techniques						
Renforcement des capacités techniques	Fournir un appui en logistique et du matériel informatique au dispositif national MRV					
	Prendre en charge les coûts récurrents relatifs à la mise en place d'un système intégré de suivi de soutien de financement climatique					
Développement des outils	Elaborer/Réviser et adopter les guides ou manuels d'intégration du CC dans le budget ; suivre le financement climatique ; le MRV					
Développement des compétences et formation						
Renforcement des compétences individuelles des cadres sectoriels et experts nationaux de tous les secteurs clés	Organiser des sessions de formation sur le système national de transparence climat					
	Organiser des sessions de formation sur le cadre de transparence renforcé et les modalités et procédures relatives au Rapport Biennal					
	Effectuer des voyages d'études sur la finance climatique, sur le MRV de soutien, le suivi du financement climatique et la transparence					
Système d'informations						
	Elaborer et adopter les outils de collecte de données					

4

Définir un plan de travail



4.1 – Plan de travail : Exemple du Niger

Composantes – Actions	Activités	2024	2025	2026	2027	2028
	<i>programmes d'investissements publics (reform 2 du programme FMI)</i>					
	<i>Modifier le décret portant sur la sélection des projets d'investissement intégrant les aspects liés au changement climatique dans les différentes phases de la programmation et la gestion des investissements publics (reform 2 du programme FMI)</i>					
Communication et sensibilisation						
Mise en œuvre des activités de sensibilisation, de communication et de dialogue sur les rôles et responsabilités respectifs	Organiser des sessions de sensibilisation et de dialogue					
	Organiser des sessions de sensibilisation et de communication sur les directives de transparence au titre de l'Accord de Paris, le cadre de MNV national, le MRV de soutien financier, le dispositif national de transparence et l'état du financement climat au Niger					
Mise en œuvre du système national MRV de soutien						
Évaluation Ex-ante des Coûts de la CDN	Réaliser une révision du costing de la CDN et identification des besoins financiers					
Suivi et vérification ex-post	Réaliser la collecte et le traitement des données du financement climatique et leur analyse					
Financement climatique						
Mise en place d'un fonds national de financement climatique	Réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un fonds national pour le financement climat (y compris une proposition des textes et du manuel de procédures).					

4

Définir un plan de travail



4.1 – Plan de travail : Exemple du Niger

Composantes – Actions	Activités	2024	2025	2026	2027	2028
	Elaborer et adopter les textes créant le fonds					
	Installer les instances administrations et de gestion du fonds national pour le financement climat					
Adoption et mise en œuvre d'un plan d'investissements climatiques	Elaborer et valider le plan d'investissements climatiques					
	Adopter le plan d'investissements climatiques					
	Mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des projets du plan d'investissements climatique					

4

Définir un plan de travail



4.3 - Définition d'indicateurs



Indicateurs clefs de performance (KPI)

- ✓ **Evaluer la mise en œuvre nationale de la transparence du financement climatique et la qualité des résultats**
 - Indicateurs mesurant la mise en œuvre pratique (délais, capacités institutionnelles, etc.) : suivis tout au long du cycle.
 - Indicateurs mesurant la qualité des résultats du système de transparence national du financement climat (fiabilité, exhaustivité des données, etc.) : mesurés après l'achèvement des phases opérationnelles et d'évaluation (c'est-à-dire les phases 3 à 5).
- Indicateurs définis en fonction du contexte national.

4

Définir un plan de travail



4.2 - Définition d'un plan d'évaluation



Plan d'évaluation

- ✓ **Un plan d'évaluation présente un système de collecte et d'analyse des données. Il inclut :**
 - KPIs
 - Calendriers
 - Objectifs
 - Responsabilités assignées pour la collecte des données sur les indicateurs auprès des parties prenantes concernées, puis pour l'analyse et l'évaluation de ces données.
- Les points forts et les limites sont ensuite communiqués aux institutions concernées, y compris à l'institution chargée de superviser la mise en œuvre du cycle de transparence du financement climatique.

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Objectifs

- ✓ L'**établissement de rôles et de responsabilités clairs** permet aux pays d'allouer efficacement les ressources nationales en minimisant les ambiguïtés dans la division du travail.
- ✓ S'appuyant sur l'identification des parties prenantes (étape 1), cette étape permet d'affiner le périmètre des rôles et des responsabilités afin d'**améliorer les arrangements institutionnels**.

5

Mise en place des arrangements institutionnels



Modèle pour l'identification des agences de mises en œuvre (implementing agencies) clés

Organisation du secteur	L'énergie			Agriculture	
	Puissance	Transport	Bâtiments	Gestion des cultures	Bétail
PNUE	X	X	X		
Banque mondiale	X	X	X		
FAO (ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE)				X	X
GIZ	X	X	X		

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Cartographie des acteurs – Catégories de responsabilités

- ✓ **Responsable** : Personne ou entité qui exécute la tâche ou un élément de celle-ci
- ✓ **Décisionnaire (Personne qui rend des comptes-accountable)** : Personne qui signe à l'achèvement de la tâche ou qui prend des décisions
- ✓ **Personne consultée** : Personne qui fournit un retour d'information à chaque étape de la tâche
- ✓ **Personne informée** : Personne qui doit être informée des tâches ou des décisions, même si elle ne contribue pas directement à la tâche ou au processus de décision.

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Cartographie des acteurs - Modèle

Principaux domaines d'activité	Tâches secondaires	Parties prenantes				Temps et fréquence
		Responsable	Décisionnaire	Consulté	Informé	
i. Planification	Organisme de conseil, de pilotage et de surveillance					
	Définir une orientation de haut niveau					
	Fournir les ressources nécessaires					
	Développer/mettre à jour les cadres <ul style="list-style-type: none"> ▪ Processus de collecte des données ▪ Mécanisme de coordination ▪ Mécanisme de communication 					
	Mise en place d'un système MRV institutionnel					
	Planifier et coordonner la formation du personnel en matière de renforcement des capacités					
	Suivre et évaluer les progrès					
	Coordonner les réunions avec les points focaux des ministères de tutelle et les principales parties prenantes.					
	Partager les résultats avec les principales parties prenantes en vue de la planification du cycle suivant.					

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Cartographie des acteurs - Modèle

Principaux domaines d'activité	Tâches secondaires	Parties prenantes				Temps et fréquence
		Responsable	Décisionnaire	Consulté	Informé	
ii. Collecte des données	Collecter des données sectorielles au niveau des projets					
	Vérifier les données en mettant l'accent sur le degré de pertinence climatique d'un projet					
	Consolider les données sur le financement du climat					
	Tirer parti des difficultés ou des limites liées à la collecte de données pour en faire un organe de pilotage					
iii. Les rapports	Compléter les données sur le financement du climat conformément au cadre d'établissement des rapports					
	Partager les résultats avec le point focal de l'entité opérationnelle de la CCNUCC					
	Intégrer les données sur le financement du climat dans le système budgétaire national					

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Cartographie des acteurs – Exemple du Niger

Tableau 18 : Rôles et responsabilités des parties prenantes impliquées dans le financement climatique

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
<u>Ministères et institutions</u>				
Ministère en charge du Plan	Direction générale de la planification et de la programmation du développement	<ul style="list-style-type: none">• Coordonnateur des actions du développement du Niger ;• Lead dans l'identification, la formulation et le suivi-évaluation des projets• Mobilisation des ressources financières	Redevable pour les données relatives aux conventions et décaissements y relatifs	Semestriel ; annuel

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Cartographie des acteurs – Exemple du Niger

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
Ministère en charge de l'Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Directions Générales • Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) • Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM) 	Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de développement durable, de l'environnement et de la lutte contre la désertification, conformément aux orientations définies par le PDES. Il assure la tutelle des projets intervenants dans le domaine de l'environnement	Redevable des données des projets du secteur et des principales lignes budgétaires des directions générales et directions de support (DEP)	Semestriel ; annuel
	Secrétaire permanent du comité technique national de suivi de la CDN	Il est chargé entre autres de suivre la mise en œuvre de la CDN à travers le plan de partenariat et les projets du plan d'investissement	Redevable des données sur le portefeuille de projets et programmes (mobilisation et	Semestriel ; annuel

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Cartographie des acteurs – Exemple du Niger

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
		climatique, proposer un plaidoyer pour la mobilisation des ressources, suivre la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources, suivre les facilités et les conventions d'appui des PTF, promouvoir la synergie d'actions et des ressources, coordonner l'établissement et la diffusion des rapports périodiques de la mise en œuvre de la CDN, identifier les mécanismes et options de mobilisation des ressources permettant la mise en œuvre des projets, etc.	statut des requêtes)	

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Cartographie des acteurs – Exemple du Niger

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
	Bureau National d'Evaluation Environnementale	Placé sous l'autorité du Ministre chargé de l'Environnement Examen et approbation des rapports d'évaluation environnementale des projets, politiques et stratégies (publics et privés) Gestion des données relatives aux couts des plans de mitigation des évaluations environnementales	Redevable des données financières relatives aux coûts des actions de mitigation des projets privés	Semestriel ; annuel
	Comité du pool des experts nationaux pour l'appui à la mobilisation des financements climatiques	Veiller au suivi de la mise en œuvre de la CDN à travers le plan de partenariat et les projets du plan d'investissement climat de la CDN ; Contrôler la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources de la CDN,	Redevable des données sur le portefeuille de projets et programmes (mobilisation et statut des requêtes)	Semestriel ; annuel

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Cartographie des acteurs – Exemple du Niger

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
		Veiller au suivi des facilités et conventions d'appui des partenaires, ...		
	Comités nationaux du Fonds Vert pour le Climat	Appuyer les efforts du gouvernement et de l'autorité nationale désignée (AND) à mobiliser les financements des projets auprès du FVC Elaborer le portefeuille national de projets et programmes à soumettre aux FVC pour financement ; Valider les propositions de notes conceptuelles de projets et programmes à soumettre au FVC, etc..	Redevable des données sur le portefeuille de projets et programmes (mobilisation et statut des requêtes)	Semestriel ; annuel

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Cartographie des acteurs – Exemple du Niger

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
Ministères sectoriels fortement sensibles au climat (Agriculture, Elevage, Hydraulique)	<ul style="list-style-type: none"> • Directions Générales • Directions des Etudes et de la Programmation (DEP) • Directions des Ressources Financières et du Matériel (DRFM) 	Responsables de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de développement agricole, élevage et hydraulique conformément aux orientations définies par le PDES. Ils assurent la tutelle des projets intervenants dans leurs domaines d'intervention	Redevables des données des projets des secteurs et des principales lignes budgétaires des directions générales et directions de support (DEP)	Semestriel ; annuel
Autres ministères sectoriels (transports, de l'équipement, énergie, mines, industrie et la santé)	<ul style="list-style-type: none"> • Directions des Etudes et de la Programmation (DEP) • Directions des Ressources Financières et du Matériel (DRFM) 	Responsables de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière des transports, de l'équipement, des mines, de l'industrie, de l'énergie et de la santé conformément aux orientations définies par le PDES. Ils assurent la tutelle des projets intervenants dans leurs domaines	Redevables des données des projets du secteur et des principales lignes budgétaires des directions générales et directions de support (DEP)	Semestriel ; annuel
		intervenants dans leurs domaines		

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Cartographie des acteurs – Exemple du Niger

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
Ministère en charge des Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Direction générale du Budget • Direction générale du contrôle des marchés publics et des opérations budgétaires • Direction de l'Informatique Financière 	Responsable de la politique budgétaire et des réformes des finances publiques Coordonnateur de la préparation du budget de l'Etat, de l'exécution du budget et de la reddition des comptes	Redevable	Semestriel ; annuel
Collectivités territoriales	Secrétariat Général de la collectivité territoriale	Elaboration, approbation et mise en œuvre des plans de développement local Elaboration, approbation et exécution des budgets	Redevable	Semestriel ; annuel

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Cartographie des acteurs – Exemple du Niger

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable	<ul style="list-style-type: none"> Division Changements et Variabilité Climatiques (DCVC) Division Suivi-Evaluation et capitalisation (DSEC) 	Servir de point focal et de liaison pour toutes les conventions et tous les protocoles en matière d'environnement et de développement durable ; Veiller à la prise en compte et à une intégration adéquate et harmonieuse des aspects environnementaux dans tous les plans, programmes et projets de développement économique et social du Niger	Redevable	Permanente
Projets et programmes	Responsable suivi évaluation	Planification opérationnelle et budgétisation annuelles des projets ; Suivi évaluation et Reporting (financier et physique du projet)	Redevable des données financières et physiques de leurs projets	Semestriel ; annuel

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Cartographie des acteurs – Exemple du Niger

Parties prenantes	Structures concernées au niveau de la partie prenante	Rôles et responsabilités	Catégorisation des rôles	Fréquence des tâches
Projets et programmes	Responsable suivi évaluation	Planification opérationnelle et budgétisation annuelles des projets ; Suivi évaluation et Reporting (financier et physique du projet)	Redevable des données financières et physiques de leurs projets	Semestriel ; annuel
PTFs intervenant dans le domaine du climat	Chargés de programmes	Examen et approbation des requêtes de financement du gouvernement ; Suivi des marqueurs de Rio	Remonté des informations au niveau du Ministère en charge du Plan	Semestriel ; annuel
Institutions financières nationales (ANFICT, FISAN, BAGRI)	Directions techniques en charge du financement climat et suivi des projets climats	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les ressources des fonds spécifiques et des projets de développement ; • Suivi des financements des fonds spécifiques ; • Produire les statistiques financières et comptables pour les administrations publiques 	Redevable des données financières des composantes des projets gérées et des projets financés sur leurs guichets des fonds climats	Semestriel ; annuel

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Carte des processus de mise en place (*Flowchart*)

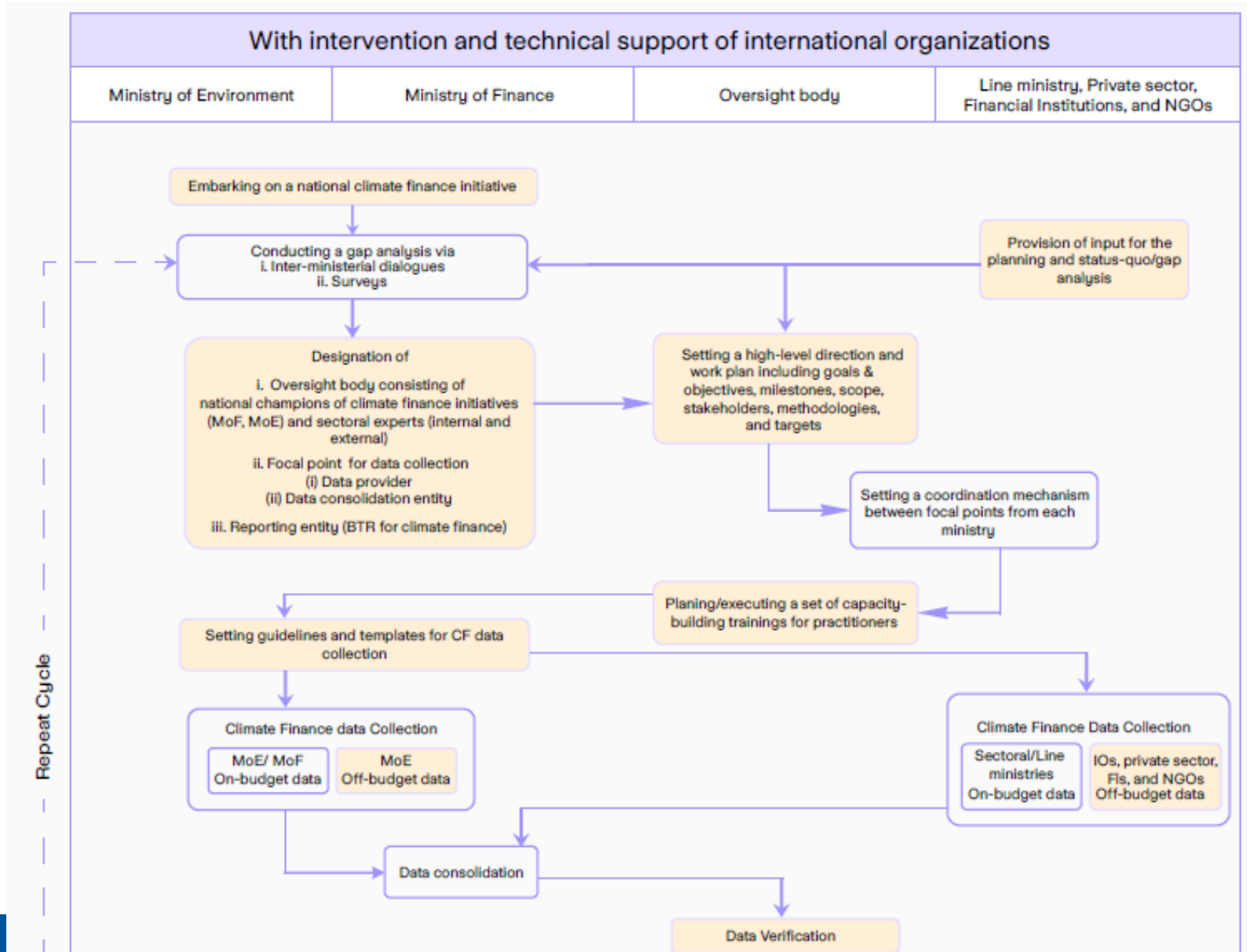
- ✓ Sur la base des cartographies des parties prenantes et des résultats des consultations des parties prenantes, les pays peuvent esquisser un organigramme des cadres institutionnels pour la collecte de données sur la finance climat et le MRV.
- ✓ Par exemple, l'institutionnalisation du suivi du financement climatique, telle qu'elle est présentée dans l'organigramme (voir slide suivante), peut se composer de plusieurs éléments clés, comme indiqué ci-dessous :
 - La **désignation d'un point focal** pour la collecte des données au sein de chaque ministère/département concerné peut aider les pays à suivre le financement climatique de manière efficace. Pour les pays qui sont en train de mettre à jour leur évaluation des besoins de financement pour les CDN, il est recommandé de **désigner des points focaux pour chaque secteur**.
 - Les pays peuvent concevoir et mettre en œuvre des **procédures de collecte de données**.
 - Les pays peuvent **légiférer sur le processus de coordination interministérielle**.

5

Mise en place des arrangements institutionnels



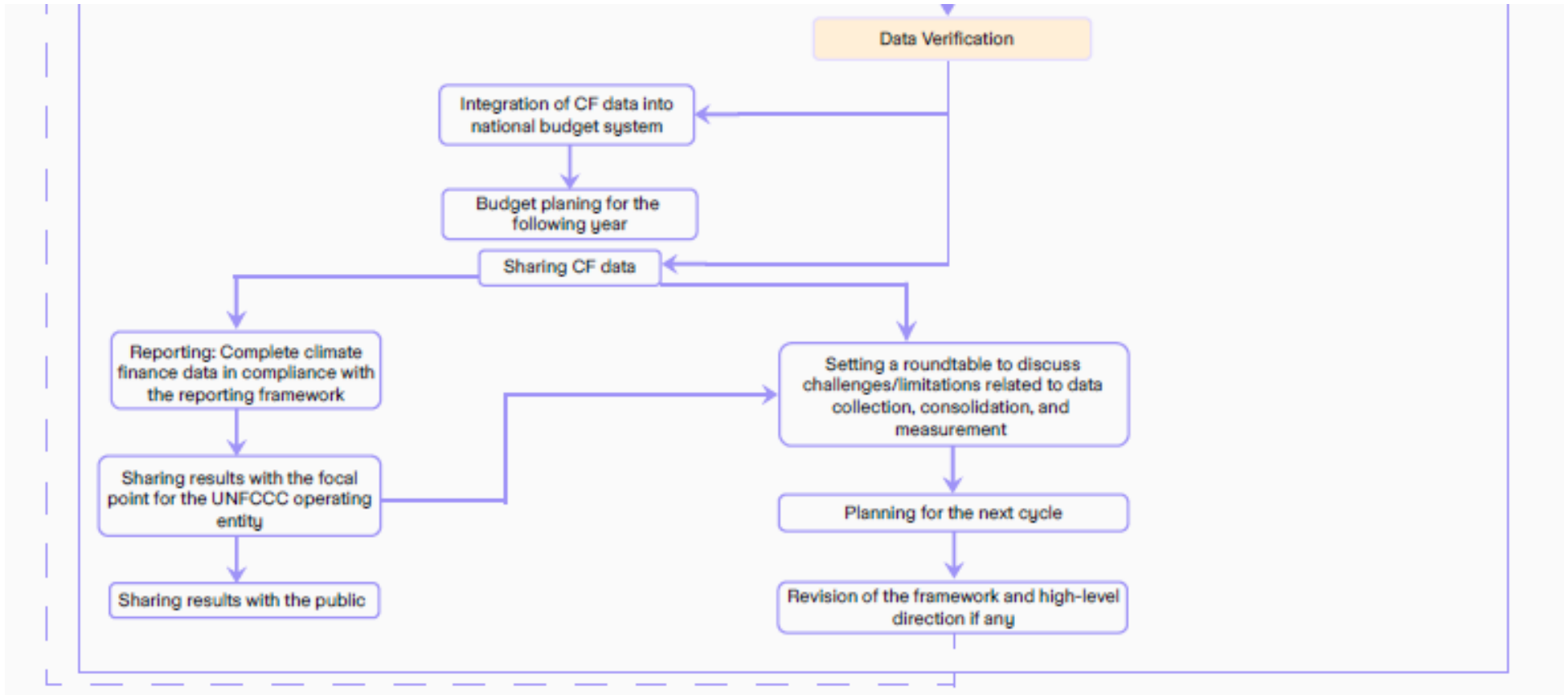
Carte des processus de mise en place (Flowchart)



5 Mise en place des arrangements institutionnels



Carte des processus de mise en place (*Flowchart*)

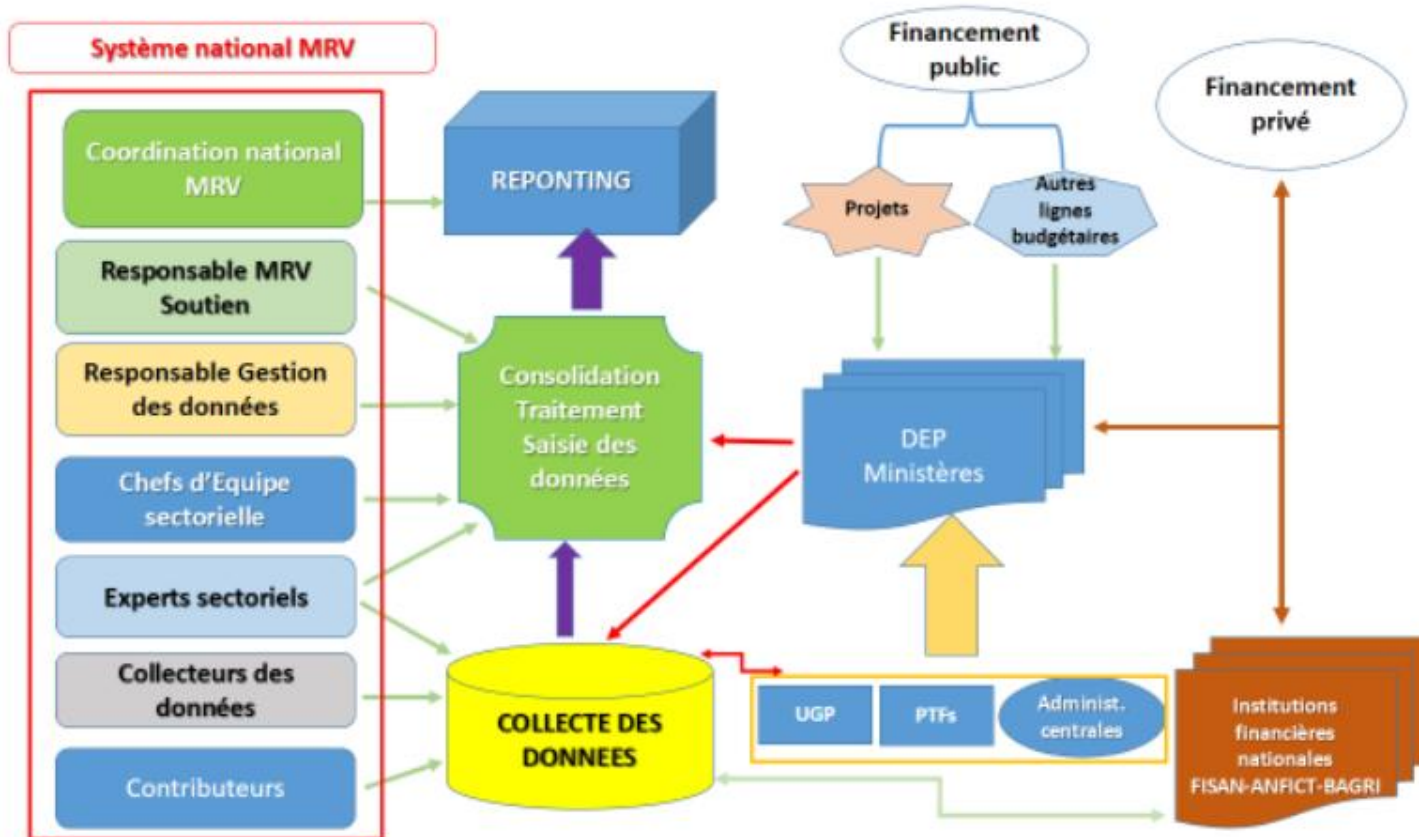


5 Mise en place des arrangements institutionnels



Carte des processus de mise en place : exemple du Niger

Graphique 8 : cadre institutionnel de suivi de financement climatique

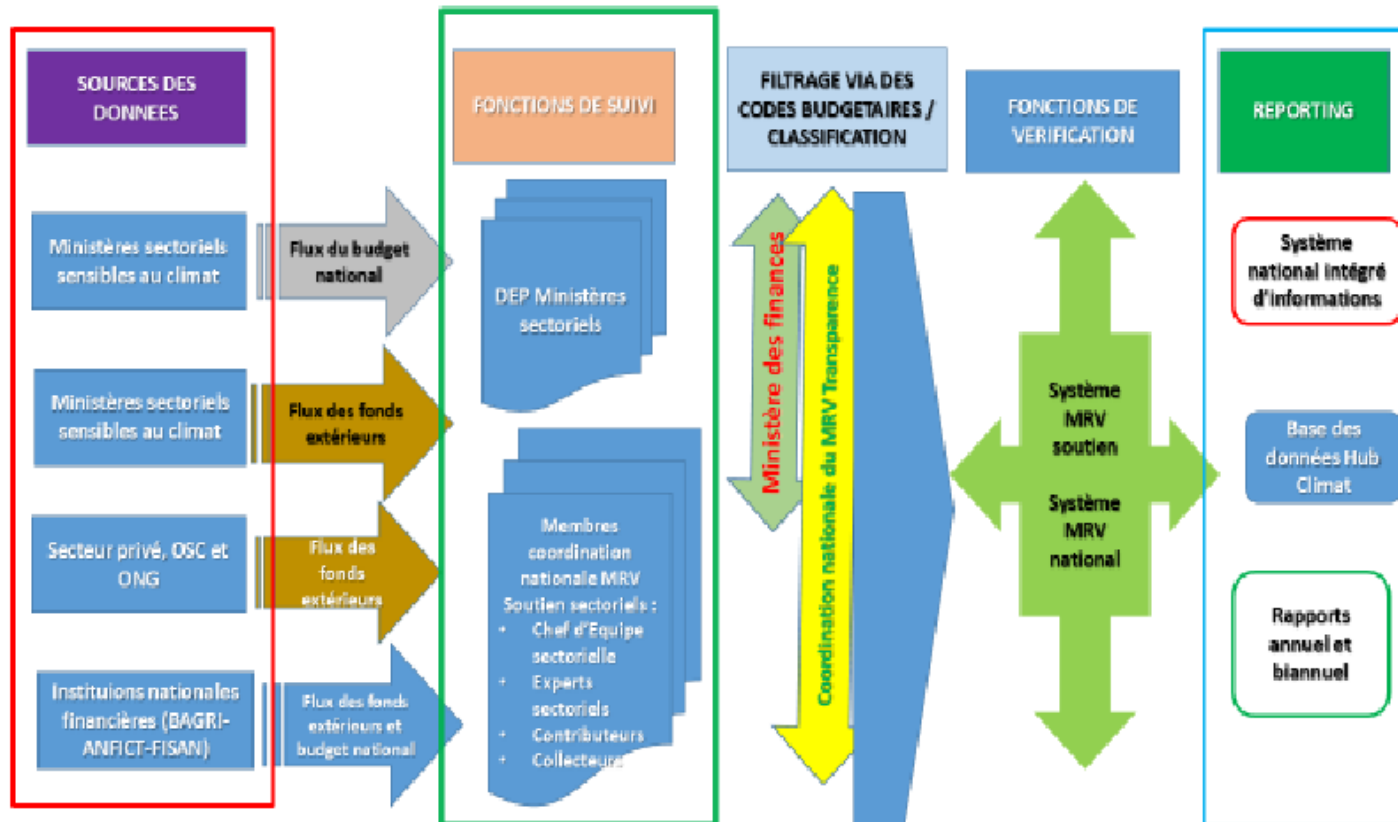


5 Mise en place des arrangements institutionnels



Carte des processus de mise en place : exemple du Niger

Graphique 9 : Circuit de collecte des données du MRV de soutien



5 Mise en place des arrangements institutionnels



Mise en place d'un système informatique de gestion de données

- ✓ La mise en place d'un système informatique constitue un autre aspect important des dispositions institutionnelles relatives au financement de la lutte contre le changement climatique.
- ✓ La collecte manuelle ou régulière de données et l'établissement de rapports sur le financement du climat sont souvent des **activités à forte mobilisation de ressources**.
- ✓ Les systèmes d'information informatisés permettent donc de gérer ce processus de manière plus efficace.
- ✓ Exemple de la Côte d'Ivoire: [Finance Climat Côte d'Ivoire: Portail officiel](#)

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Bonnes pratiques : le cas de Fiji

Arrangements institutionnels

- ✓ Le **ministère de l'environnement et du changement climatique (MECC)** est l'autorité nationale désignée (AND) et sert d'intermédiaire fondamental et de point de communication entre les parties prenantes à Fidji et le GCF.
- ✓ Actuellement, le secrétariat de la NDA est animé et soutenu par le **Département du changement climatique (DCC)**, qui dépend du MECC. Le DCC est l'agence nationale chargée de traiter les questions de politique du changement climatique et de coordonner le financement international et national du climat.
- ✓ Dans le cadre de la nouvelle stratégie de financement du climat, une **collaboration intersectorielle** a été mise en place pour aider à coordonner les actions entre les parties prenantes et les partenaires de développement à l'étranger. Des **groupes de travail sectoriels** ont ainsi été créés.

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Bonnes pratiques : le cas de Fiji

Parties prenantes impliquées

1. Le MECC est l'autorité nationale désignée et comprend la division du changement climatique (CCD).
2. La Fiji Development Bank (FDB) est l'entité nationale d'accès direct au GCF.
3. Le ministère de l'agriculture, y compris le ministère de l'industrie sucrière, est responsable de la priorisation du financement climatique vers les activités agricoles.
4. Le Sugar Research Institute of Fiji (SRIF) désigne les parties prenantes chargées d'améliorer la collecte des données microclimatiques.
5. Le Greenhouse Gas Management Institute (GHGMI) fournit une assistance technique pour améliorer le système MRV des Fidji dans les inventaires de GES pour le secteur agricole par le biais du projet ICAT des Fidji.
6. Le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (SPREP) est une entité supplémentaire accréditée par le GCF qui mobilise des fonds pour le climat aux Fidji.

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Bonnes pratiques : le cas de Fiji

Rôles et responsabilités

1. Le MECC, en tant que AND, est chargée de **superviser les tâches et d'assurer une interface** totalement inclusive et transparente avec les parties prenantes et les développeurs de projets dans l'espace.
2. Le DCC est responsable des questions relatives au changement climatique au niveau national et de la **coordination du financement** national de la lutte contre le changement climatique.
3. Le MECC, en tant que AND, et le DCC, en tant que chef de file en matière de changement climatique, doivent être **tenus à jour et informés des évolutions en cours dans le domaine de la gestion du financement du climat.**

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Bonnes pratiques : le cas de Fiji

Processus législatifs

- ✓ Législation relative à la définition des responsabilités institutionnelles : les Fidji ont promulgué la loi sur le changement climatique de 2021, qui vise à intégrer un programme de lutte contre le changement climatique dans tous les secteurs gouvernementaux et à promouvoir une collaboration efficace entre les ministères pour la collecte de données.

5 Mise en place des arrangements institutionnels



Bonnes pratiques : le cas de Fiji

A retenir

- ✓ Reconnaisant **l'importance de la coordination et de la collaboration intersectorielles** et de leur intégration dans le dispositif institutionnel, le gouvernement fidjien a promulgué la loi sur le changement climatique de 2021.
- ✓ Cette loi facilite l'intégration du changement climatique dans tous les secteurs gouvernementaux en désignant des **points focaux au sein de chaque ministère**.
- ✓ En vertu de cette loi, les Fidji ont mis en place des comités et des conseils chargés de **recueillir les avis et les recommandations des différentes parties prenantes et de rendre les travaux opérationnels**, notamment en ce qui concerne l'inventaire des GES et la collecte de données sur le financement du climat, ainsi que le renforcement des capacités.
- ✓ En ce qui concerne les données sur le financement du climat, **le ministère des finances des Fidji prend la tête de la collecte et de la consolidation des informations**.

6 Développement des capacités des parties prenantes



Objectifs

- ✓ Développer et mettre en place un ensemble **de modules de formation** avec différents niveaux de difficultés en fonction des besoins spécifiques
- ✓ Les compétences et les connaissances techniques des fonctionnaires, en particulier de ceux qui **supervisent et exécutent la collecte, la compilation, la vérification et la communication des données climatiques**, sont les piliers d'un cadre de transparence efficace pour le financement du climat.



Pour préparer la phase 2

6

Développement des capacités des parties prenantes



Thèmes à couvrir

A retenir

- ✓ Formation sur la collecte de données et les capacités de rapportage en matière de finance climat
- ✓ Rapportage dans le cadre de l'ETF
- ✓ Formation sur le cadre international
- ✓ Formation à l'évaluation des besoins de financements



6 Phase 2 – Définition de la finance climat

Pourquoi est-ce important ?

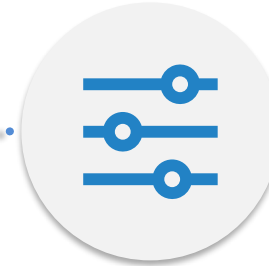


Cette seconde phase porte sur la définition de la finance climat.



Définir la finance climatique

- Formuler une définition consensuelle au niveau national pour pouvoir classer les secteurs économiques et les activités éligibles au financement et à l'investissement en matière de climat



Sélectionner les paramètres et les indicateurs d'impacts

- Définir les paramètres du cadre de transparence pour savoir quelles informations récolter
- Déterminer des indicateurs d'impacts pour suivre et vérifier l'efficacité du système de transparence

Présentation de la phase 2



2.1 Etablir une définition et une classification du financement climat

2.2 Définir les paramètres du cadre de transparence

2.3. Définir des indicateurs d'impacts de la finance climat



Définir la finance climat

pour tous les secteurs au niveau national :

- Classification des secteurs
- Classification des activités éligibles



Définir des paramètres clés,

notamment :

- Étendue des sources
- Granularité des rapports
- Instruments financiers
- Informations sur les bénéficiaires
- Type d'intervention
- Flux de financement climatique engagés/décaissés
- Fréquence du cycle de transparence

Définir des indicateurs qui reflètent l'impact de la

finance climat :

- Réduction ou séquestration des émissions de GES ;
- Nombre de bénéficiaires directs ou indirects...

7

Définir la finance climat



Objectifs

- ✓ Une **définition claire de la finance climatique** au niveau national est une première étape importante dans la formulation d'un cadre national de suivi de la finance climatique.
- ✓ Cette définition sert de base pour favoriser une compréhension commune entre toutes les parties prenantes et pour **déterminer les paramètres qui guideront le cadre de transparence de la finance climat** et les étapes ultérieures pour atteindre les objectifs du pays grâce à son utilisation.

7

Définir la finance climat



Définitions communes

- ✓ GIEC : la **finance climat** comprend tous les flux financiers dont l'effet attendu vise à **réduire les émissions de GES** (c'est-à-dire le financement de l'atténuation), comme l'installation/l'application d'énergies renouvelables ou les véhicules électriques, et/ou à **renforcer la résilience aux impacts du changement climatique actuel et prévu** (c'est-à-dire le financement de l'adaptation). Par exemple, la sensibilisation et la résilience d'une communauté confrontée à des catastrophes potentielles liées au climat peuvent être classées dans le financement de l'adaptation au climat.
- ✓ OCDE : les **aspects transversaux de la finance climat** renvoient aux flux financiers qui créent **à la fois des bénéfices pour l'atténuation et pour l'adaptation**.

7

Définir la finance climat



Enjeux

- ✓ Définir la finance climat implique d'identifier les flux financiers qui peuvent être qualifiés de finance climat, en les différenciant de ceux qui ne le sont pas.
 - ✓ Tentative de définir la finance climat et sa classification des secteurs économiques et des activités de manière indépendante = désalignement qui empêche des comparaisons significatives des niveaux de soutien financier des pays développés pour le climat et l'identification précise des lacunes financières.
- Les pays sont encouragés à élaborer une définition nationale de la finance climat, en adaptant les définitions internationales existantes à leurs contextes spécifiques

7

Définir la finance climat



Définitions attendues

Définition et classification des secteurs

- ✓ Dans la finance climat, les secteurs font référence à des domaines spécifiques de l'activité économique qui sont ciblés pour le financement et l'investissement afin de mettre en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptation au climat.
- ✓ Secteurs le plus couramment utilisés pour la comptabilité de la finance climat : énergie, transport, industrie, agriculture, sylviculture, eau et assainissement, et les secteurs transversaux.
- ✓ Classifications sectorielles existantes: CTF, marqueurs de Rio...

7

Définir la finance climat



Définitions attendues

Définition des activités économiques éligibles

- ✓ Les activités économiques fournissent des méthodes granulaires pour identifier où les financements climat sont alloués.
- Mieux comprendre le niveau d'agrégation, ce qui facilite l'évaluation de la pertinence climatique des projets ou programmes individuels.
- ✓ Les activités économiques permettent l'identification rapide des secteurs qui nécessitent un soutien accru de la part des sources publiques ou privées de financement climatique.

7

Définir la finance climat



Définitions : exemple du Niger

Définition des activités économiques éligibles

Pour le Niger, le financement climatique peut être défini et aligné sur les définitions des autres pays comparables et de la CCNUCC. Cette définition peut être formulée comme suit :

« Ensemble des ressources monétaires mobilisées pour aider le pays à mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de la CCNUCC et des accords relatifs au climat aux fins de réaliser des actions d'adaptation et d'atténuation conformément aux orientations nationales et de la CDN. Il comprend le financement domestique et international fourni pour des projets liés au changement climatique et dans les secteurs sensibles au climat retenus par les autorités nationales. Il s'agira de toutes les ressources qui financent le coût de la transition du Niger vers une société à faibles émissions de carbone et résilientes au changement climatique notamment, celles des ressources financières destinées à réduire les émissions, et à réduire la vulnérabilité, maintenir et accroître la résilience des systèmes humains et écologiques face aux impacts négatifs du changement climatique ainsi que le renforcement des capacités et la technologie en matière de changement climatique ».

8 Définir les paramètres du cadre de transparence



Paramètre 1 – Portée des sources de flux financiers climat

- ✓ **On-budget** : Les sources budgétaires comprennent les flux de finance climat déboursés par des organismes gouvernementaux nationaux, régionaux ou locaux. Par conséquent, la finance climat provenant de sources budgétaires représente les finances publiques nationales.
 - **Exemple** : dépenses publiques ; investissements ministériels/municipaux ; flux de financement provenant de la coopération internationale parfois inclus dans le trésor national.

- ✓ **Off-budget** : Les sources hors budget comprennent les flux de finance climat qui ne font pas partie du budget du gouvernement. Les sources hors budget englobent les finances climat provenant d'acteurs divers et variés, notamment les donateurs internationaux, les investisseurs et les fonds climat. Ces sources comprennent également les ONG, les universités et les acteurs du secteur privé.
 - **Exemple** : bases de données internationales ; statistiques sur les flux de finance climat bilatérale et multilatérale ; documentation sur le financement des projets ; plans d'investissement ; rapports d'entreprise accessibles au public.

8 Définir les paramètres du cadre de transparence



Paramètre 2 – Granularité du reporting

- ✓ **Approche à l'échelle projet** : déterminer la pertinence en matière de finance climat à l'échelle d'un projet/programme et multiplier la somme des flux financiers pour un projet donné par le poids du climat dans ce projet (entre 0 et 100%)
- ✓ **Approche à l'échelle dimension** : déterminer la pertinence en matière de finance climat à l'échelle d'activités intégrées à des projets ou des programmes plus larges et multiplier les flux financiers de chaque activité par le poids du climat dans cette activité
- Collecte et traitement d'informations au niveau du projet ou du programme sont généralement moins complexes qu'au niveau des composantes.
- **La granularité des résultats des rapports basés sur les composantes est cependant nettement plus élevée** : elle produit des informations plus précises sur la répartition par domaine thématique et sur la pertinence climatique des sous-composantes, ainsi qu'une attribution plus précise des financements climat engagés. Mais besoin de données de qualité décente, ainsi que des capacités institutionnelles et humaines suffisantes.

8 Définir les paramètres du cadre de transparence



Paramètre 2 – Granularité du rapportage / Exemple

Approche à l'échelle projet

Project-based reporting (selected data entries from the [Climate Finance Transparency Tool](#)):

Project/ Programme Title	Activities/Components (if available)	Thematic area	Sector	Climate relevance	Total amount committed
Provision of Modern Energy and Support Services to Rural Communities	Installation of PV-Diesel hybrid systems in 5 communities, support of productive uses, capacity building, policy development	Cross- cutting	Energy	100%	USD 4,700,000

8 Définir les paramètres du cadre de transparence



Paramètre 2 – Granularité du rapportage / Exemple

Approche à l'échelle dimension/composante

Project/ Programme Title	Activities/Components (if available)	Thematic area	Sector	Climate relevance	Total amount committed
Provision of Modern Energy and Support Services to Rural Communities	Installation of PV generation capacity	Mitigation	Energy	100%	USD 2,250,000
	Installation of diesel backup generation capacity	NA	Energy	0%	USD 500,000
	Energy-efficient cooling system for food storage (mitigation component)	NA	Energy	75%	USD 500,000
	Energy-efficient cooling system for food storage (adaptation component)	Adaptation	Agriculture	75%	USD 500,000
	Early-warning system	Adaptation	Disaster- Risk Reduction	100%	USD 100,000
	Capacity-building programme for operation and maintenance of electricity systems	Mitigation	Energy	100%	USD 500,000
	Policy development to strengthen national framework for off-grid PV installations	Mitigation	Energy	100%	USD 350,000

8 Définir les paramètres du cadre de transparence



Paramètre 3 – Instruments financiers

- ✓ La détermination des **types d'instruments et des catégories budgétaires** est l'étape suivante pour mesurer, suivre et communiquer les données relatives à la finance climat dans le cadre de transparence du pays.
- ✓ Les **instruments financiers couramment utilisés** sont les suivants :
 - Subventions
 - Prêts
 - Prêts concessionnels
 - Actions
 - Garanties
 - Assurances
 - Obligations

8 Définir les paramètres du cadre de transparence



Paramètre 3 – Instruments financiers

INSTRUMENTS	DEFINITIONS ET DESCRIPTION
Obligations climatiques/vertes	type de prêt utilisé pour financer des projets luttant contre le changement climatique, dans lequel la dette doit être remboursée dans un certain délai et à un certain taux d'intérêt.
Garantie	engagement à payer la dette d'un autre, pour ce qui concerne l'activité contre le changement climatique, en cas de défaut de paiement.
Subventions	somme d'argent donnée pour réaliser des activités contre le changement climatique et qui ne doit pas être remboursée.
Prêts concessionnels bas.	prêts accordés dans le but de lutter contre le changement climatique, qui se caractérisent par des durées de remboursement plus longues et des taux d'intérêt plus
Prêts concessionnels non	prêts accordés au taux d'intérêt du marché pour des activités contre le changement climatique
Co-financement	financement conjoint entre deux entités pour financer une activité sur le changement climatique.
Échanges de dettes	Vente d'une dette en devise étrangère à un investisseur ou renonciation de la créance par le créancier. En échange, l'allègement de la dette doit être investi dans des activités contre le changement climatique.

Échanges de dettes	Vente d'une dette en devise étrangère à un investisseur ou renonciation de la créance par le créancier. En échange, l'allègement de la dette doit être investi dans des activités contre le changement climatique.
Assurance/gestion des risques	Création de mécanismes de transfert des risques fournissant des ressources en cas de catastrophes liées au climat et transférant la responsabilité des pertes aux investisseurs sur les marchés de capitaux.
Paiement de services écosystémiques	Transaction financière officielle entre deux entités à travers laquelle l'une paie les services écosystémiques fournis par l'autre. Cela implique un engagement à soutenir la conservation et l'expansion de l'écosystème pour continuer à favoriser et à obtenir les bienfaits/services fournis par un écosystème fonctionnant bien.
Financement climatique basé sur les résultats	fonds versés par un donateur ou un investisseur après obtention et vérification des résultats de l'activité climatique, convenus à l'avance
Assistance technique	assistance non financière, fournissant des informations et de l'expertise, des instructions, des formations de compétences, des consultations en lien avec une activité contre le changement climatique

Source : Précis sur le financement climatique PalAmericas

8 Définir les paramètres du cadre de transparence



Paramètre 4 – Informations sur les bénéficiaires de la finance climat

- ✓ Etablir une **classification des bénéficiaires** peut améliorer la transparence et la granularité de l'information en matière de finance climat.
- ✓ **Les catégories suivantes sont recommandées :**
 - Universités
 - Institutions gouvernementales
 - Gouvernements locaux
 - ONGs
 - Entreprises du secteur privé
 - Communautés locales
 - Média
 - Autre

8 Définir les paramètres du cadre de transparence



Paramètre 5 – Type d'intervention/de projet

- ✓ Le guide recommande de suivre les types d'intervention suivants:
 - **Article 6 de l'Accord de Paris** : approches coopératives que les pays peuvent utiliser pour atteindre leurs objectifs climatiques
 - **Interventions physiques** : généralement associées avec des interventions en termes d'infrastructure (catégorie listée à l'article 9 de l'AP sous le soutien reçu, fourni ou nécessaire).
 - **Activités de renforcement de capacités**
 - **Transfert et développement de technologies**
 - **Soutien pour la mise en place de l'article 13 et les activités en matière de transparence**, y compris les renforcements de capacités

8 Définir les paramètres du cadre de transparence



Paramètre 6 – Financements engagés ou décaissés à suivre

- ✓ **Financements engagés** : fait référence aux **engagements officiels et écrits** d'effectuer des transferts financiers. Ces engagements découlent d'une **planification financière stratégique** et de décisions d'investissement.
→ **Exemple** : les gouvernements affectent une partie de leur budget à des objectifs liés au climat dans le cadre de leur allocation budgétaire régulière et de leur planification financière. Les donateurs et les investisseurs s'engagent à fournir des fonds aux pays ou à investir dans certains projets.
- ✓ **Financements décaissés** : fait référence aux flux financiers fournis et livrés aux bénéficiaires et/ou aux activités directement axées sur et l'adaptation. Ce suivi permet d'obtenir une image complète du volume total de la finance climat consacrée à la réalisation des objectifs climatiques (mais plus compliqué à faire en raison du manque de données).
→ **Exemple** : les gouvernements tiennent un registre des transferts financiers provenant de leurs dépenses, des donateurs et des investisseurs, documentés dans leurs budgets, et les institutions privées suivent leurs revenus et leurs dépenses.

8 Définir les paramètres du cadre de transparence



Paramètre 7 – Fréquence du suivi

- ✓ Définir la fréquence de suivi du cadre de transparence en considérant le cycle des BTR (tous les 2 ans) et les cycles budgétaires nationaux.

9

Définir les paramètres du cadre de transparence



Objectifs

- ✓ Définir des indicateurs d'impact de la finance climat.
- Phase 5 : évaluation de l'impact à l'aide de ces indicateurs et prise de mesures appropriées (analyses des écarts de financement, établissement de priorités budgétaires, évaluation de l'alignement de la finance climat sur les objectifs politiques de haut niveau, tels que les CDN ou les ODD).

9

Définir les paramètres du cadre de transparence



Exemples d'indicateurs - atténuation

Category	Sector	Examples of climate impact indicator	SDG linkage
Climate change mitigation	All	Reduced, avoided, removed, or sequestered GHG emissions (Tons of CO2 equivalent)	SDG 13
	Energy	Renewable capacity installed (MW) Electricity delivered from renewable sources (MWh)	SDG 7
	Transport Industry	Emissions of main pollutants (e.g., NO _x , NMVOC, SO ₂ , NH ₃ , PM _{2.5} , PM ₁₀)	SDG 13
	Waste	Solid waste generation (t/year) Wastewater (t/year) Proportion of waste composted	SDG 12
	Agriculture	Harvested crop yields per hectare (i.e., agricultural productivity enhancement)	SDG 2, 8

9

Définir les paramètres du cadre de transparence



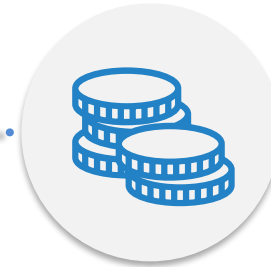
Exemples d'indicateurs - adaptation

Category	Sector	Examples of climate impact indicator	SDG linkage
Climate change adaptation	Health	Number of premature deaths due to air pollution	SDG 3, 13
		Number of people affected by hazardous conditions	
	Energy	Increase in grid resilience, energy generation, transmission/distribution, and storage in MWh	SDG 7
Climate change adaptation	Gender	Share of female leaders/entrepreneurs/employers/employees	SDG 5
		Share of funding received/targeted female leaders/entrepreneurs/employers/employees	
Climate change adaptation	All	Number of direct or indirect beneficiaries	
	Agriculture	Increase in agricultural land using more drought resistant crops in hectares	SDG 2, 13
		Annual change in degraded or arable land (% or hectares)	SDG 15



Phase 3 - Evaluation ex-ante des besoins en matière de finance climatique

Pourquoi est-ce important ?



Définir et appliquer les paramètres d'évaluation

- Sélectionner des paramètres en fonction de la disponibilité des données et des capacités analytiques
- Prendre en compte la diversité des secteurs et des méthodologies

Réaliser l'évaluation des besoins en financement

- Evaluer quantitativement les coûts associés aux actions climatiques
- Identifier les prérequis financiers pour atteindre les objectifs climatiques

Présentation de la phase 3




3.1. Définir les paramètres pour l'évaluation des besoins

- Secteur prioritaire
- Structure de coût
- Calendrier
- Evaluation de données
- Arrangements institutionnels
- Méthodologie

3.2. Appliquer les paramètres

Utiliser des approximations basées sur des outils de modélisations (GACMO) et des estimations nationales et internationales

3.3. Mener l'évaluation des besoins en financement

- Pas de  méthodologie harmonisée
- Niveau de complexité
- Commencer à utiliser les approximations identifiées à l'étape précédente

3.4. Vérifier les besoins en financements

- Comparer les estimations de coûts avec les données internationales
- Processus de consultation, ateliers and audition de parties tiers
- Engager des experts pour le processus de vérification et de calibrage



- ✓ **Secteurs prioritaires** : quels sont les secteurs qui nécessitent une évaluation des besoins en financement ? Quel serait l'échelle du projet ou programme à prendre en compte dans l'évaluation ? De quelle manière les objectifs CDN influencent le choix des priorités ?
- ✓ **Structure de coût** : quelle est la structure de coût de chaque mesure (atténuation et adaptation) ? Quels composants de la structure de coût intégrer ? (coûts préparatoires/CAPEX/OPEX)
- ✓ **Calendrier** : quel est le calendrier des mesures ?
- ✓ **Evaluation des données** : quelles données sont actuellement disponibles ?
- ✓ **Arrangements institutionnels** : qui va mener l'évaluation et en vérifier les résultats ?
- ✓ **Méthodologie** : quelle méthodologie est utilisée en fonction des secteurs ?



✓ Lister tous les flux financiers en appliquant les paramètres

Priority		Project	Cost			Governance
Sector	NDC target		Preparatory	CAPEX	OPEX	Lead entity (examples)
Energy	Unconditional	Project 1	No	Yes	Yes	Ministry of Energy
Energy	Conditional	Project 2	Yes	Yes	Yes	Ministry of Energy
Waste	Unconditional	Project 3	No	No	No	Ministry of Housing



- ✓ **Des approches sectorielles existent pour l'atténuation et l'adaptation et sont recensées dans le guide.**
- ✓ Il est recommandé au pays de conduire des recherches et de sélectionner l'approche la plus appropriée à leur contexte national.
- ✓ Plusieurs niveaux de complexité sont proposés :

Level	NDC finance needs assessment
Level 1	Default approach based on international best practices Use rough approximations based on modelling tools, e.g., GHG Abatement Cost Model (GACMO) , Marginal Abatement Cost (MAC) curves for climate mitigation activities or using Incremental costing approach for adaptation activities.
Level 2	Adapted approach based on international and national data Calibrate rough cost approximations based on input from (sub)national/local and sectoral experts and international estimates.
Level 3	National approach based on country project data Estimate national NDC cost by collecting individual project/technology information from national stakeholders (i.e., bottom-up approach).



- ✓ **S'assurer que les exigences financières pour atteindre les objectifs climatiques sont fiables, à jour et vérifiées par les parties tierces.**
- ✓ **Contrôle qualité :** La base de données créée ou l'enregistrement des données est vérifié (manuellement) afin d'identifier tout double comptage potentiel ou toute multiplication des évaluations des besoins en matière de finance climat, ce qui peut conduire à une surdéclaration.
→ Une source potentielle de double comptage existe lorsque plusieurs parties prenantes déclarent des besoins financiers pour le même programme, le même projet ou la même activité.
- ✓ **Assurance qualité :** Pour vérifier la plausibilité des données relatives à l'évaluation des besoins nationaux en matière de finance climat, il est recommandé de partager les données relatives à l'évaluation des besoins en matière de finance climat dans les différents secteurs avec les ministères concernés, sous forme agrégée et/ou sous forme de base de données de tous les flux.
- ✓ → Recueillir des commentaires sur l'alignement des besoins de finance climat sur les estimations sectorielles et nécessite des responsabilités institutionnelles clairement définies pour le point de contact et la vérification des données.



Phase 4 – Suivi de la finance climat

Pourquoi est-ce important ?



Augmenter la transparence nationale

- Appliquer les paramètres établis lors des étapes précédentes pour évaluer l'impact global des projets, programmes et activités catégorisés comme de la finance climat, et suivre les progrès
- Avoir plus de clarté sur les dépenses publiques consacrées aux objectifs climatiques



Rapport à la CCNUCC

- Identifier et rendre compte du soutien financier nécessaire et reçu des pays développés à travers les rapports biennaux de transparence (BTR).
- Contribuer à la transparence mondiale sur le financement climatique fourni par les pays développés aux pays en développement, y compris les progrès vers l'objectif de financement climatique (100 milliards USD).

Présentation de la phase 4



4.1. Collecter et traiter les données en matière de finance climat

4.2. Pondérer les données en matière de finance climat

4. Vérifier les données en matière de finance climat



- Demander et collecter les données de projet et financières des sources pertinentes
- Identifier et classer les flux financiers relatifs au climat

Appliquer une pondération sur les flux financiers qui reflète la part spécifique au climat et calcule le montant de la finance climat

- Traitement de données: vérifier l'exhaustivité et le format, et déterminer l'équivalent-subvention
- Vérification des données: contrôle qualité et filtrage pour les doubles-comptages, vérifications de plausibilité

14

Collecte et traitement de données



Etapes spécifiques

Etapes

1. Collecter les données

Collecter les données selon le niveau choisi pour le domaine des ressources dans la phase 1

Outils pour la mise en œuvre



Voir diapositive suivante

2. Identifier et classer les sources pertinentes

Appliquer la définition de la finance climat pour classer les activités éligibles.



Matrice/tableau qui énumère les types de données habituelles sur le financement climatique budgétaire et non budgétaire.

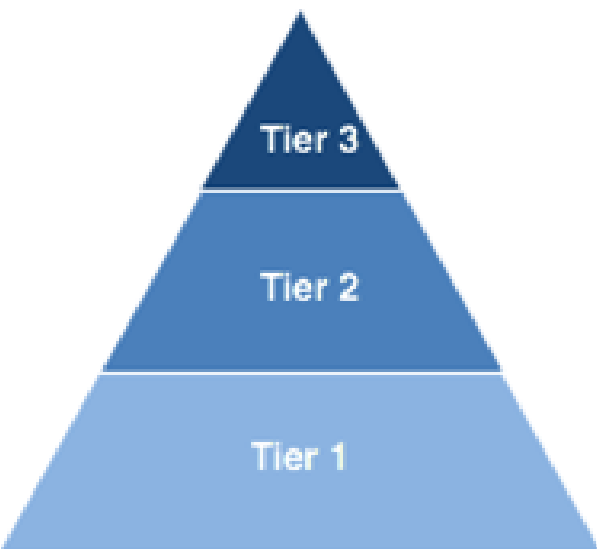


Etapas spécifiques

Niveaux de complexité

Description

Outils pour la mise en œuvre



Toutes les ressources budgétaires et extrabudgétaires sont incluses, sur la base de la réglementation.

Sources budgétaires et non budgétaires facilement accessibles et ressources hors budget supplémentaires nécessitant une collecte de données plus approfondie (secteur privé).

Ressources budgétaires et ressources extrabudgétaires facilement accessibles basées sur des statistiques officielles.



Exemples d'enquêtes et de questionnaires pour la collecte de données auprès des intervenants et des ressources hors budget, potentiellement une liste d'outils d'enquête en ligne recommandés.



L'outil de suivi FC basé d'Excel comprendra tous les attributs nécessaires à des fins d'analyse et de rapport ultérieurs pour la collecte de données sur le budget et hors budget.



Demander et collecter les données

Niveau de complexité 1

Complexity level	Required steps for data collection	
Level 1	<p>Scope of sources:</p> <p>A. Focus on public (national) on-budget data on climate finance flows</p>	<p>Data to collect:</p> <ul style="list-style-type: none"> National budgets / Public Sector Investment Programmes Budgets of relevant ministries
	<p>B. To be complemented with public (international) off-budget data, either from national sectoral focal points or from internationally published information</p>	<ul style="list-style-type: none"> National records of off-budget financing for projects with climate relevance Officially published statistics of bilateral and multilateral transfers from international donors and investors—for more information, refer to Annex 4. Overview of data sources on international climate finance.



Demander et collecter les données

Niveau de complexité 1 – Etapes de la collecte de données

1. Les parties prenantes intégrées au portefeuille budgétaire sont informées et impliquées dans le processus de collecte des données: préparer des ateliers de sensibilisation et des activités promotionnelles afin d'accroître l'adhésion des parties prenantes.
2. Conseils élaborés sur les méthodes de rapportage et le type de données à communiquer.
3. Formation des parties prenantes concernées en collecte et communication des données.
4. Demander aux organes gouvernementaux des données sur le budget (généralement enregistrées dans les documents budgétaires ou les registres de dépenses). Pour accéder à ces données, l'institution en charge de la collecte des données fait une demande officielle à l'institution source.
5. Meilleur des cas : les données hors budget sur les transferts bilatéraux et multilatéraux sont accessibles par le biais de sources nationales (points focaux sectoriels). Si cette approche n'est pas applicable et qu'il n'y a pas de suivi des sources hors budget, des informations et des bases de données officielles peuvent être utilisées pour compléter le suivi de la finance climat sur le budget (OECD DAC Statistics on Development Finance for Climate and Environment).
6. Données hors budget : seuls les flux de financement du climat provenant de donateurs et d'investisseurs internationaux qui ne transitent pas par les budgets nationaux sont pris en compte.

14

Collecte et traitement de données



Identifier et classer les flux financiers pertinents

- ✓ L'outil donne un canevas pour classer les flux financiers selon les différentes catégories recommandées en matière de transparence et finance climat

Climate Finance Transparency Tool - Tracking Template (Tier 1)

Project/programme based
On-budget and off-budget climate finance

Data to be entered manually

Categorization on-/off-budget	Line Ministry (if applicable)	Financing/ Implementing institution (if applicable)	Channel categorization	International support	Project / programme
on-budget	Ministry of Energy	Country Development Fund	Public bilateral - regional / international	Yes	Sustainable energy project
on-budget	Ministry of Transport	Global Environment Facility	Public multilateral - regional / international	Yes	Sustainable transport project
on-budget	Ministry of Environment	Forestry budget	Public - domestic	No	Forestry protection project
on-budget	Ministry of Agriculture	Country Development Fund	Public bilateral - regional / international	Yes	Sustainable agriculture project
on-budget	Ministry of Environment	Multilateral Development Bank	Public multilateral - regional / international	Yes	Water adaptation project
off-budget		Cement Producer Company	Private - domestic	No	Sustainable industry project
off-budget		Local Electrification Association	Private - domestic	No	Sustainable energy project
off-budget		Global Environment Facility	Public multilateral - regional / international	Yes	Cross-cutting project I
off-budget		Global Agriculture Association	Private - regional / international	Yes	Sustainable agriculture project
on-budget	Ministry of Environment	ICAT	Public multilateral - regional / international	Yes	BTR support programme



Etapas spécifiques

Etapas

1. Pondérer les données

Description

Classer les données en fonction de l'objectif climatique (atténuation et/ou adaptation) et attribuer des pondérations de 0 à 100 %.

Outils pour la mise en œuvre



L'outil de suivi FC d'Excel fournit des marqueurs de classification et de pondération standardisés.

- ✓ Les pondérations présentent des marqueurs de pourcentage qui **attribuent une pertinence climatique estimée aux flux financiers enregistrés**, reflétant ainsi la proportion de financement spécifique au climat qui sera comptabilisée en tant que finance climat.
- ✓ Le guide recommande d'utiliser les marqueurs adaptés de la méthodologie CPEIR (voir slide suivante).
- ✓ On commence par **utiliser le titre du projet/programme** pour évaluer la pertinence, et si l'information n'est pas suffisante, la documentation du projet peut être utilisée. En cas de doute, la pertinence sera évaluée en fonction de l'estimation la plus basse.



Marqueurs

Markers	Weight	Criteria and definitions for markers
Principal relevance	100%	Climate change mitigation and/or adaptation are fundamental to the motivation for and design of the project or activity. The project would otherwise not have happened if it wasn't for a particular climate-related objective.
High relevance	75%	The project or activity is primarily, but not exclusively, targeting climate change mitigation and/or adaptation objectives.
Significant relevance	50%	Climate change mitigation and/or adaptation are clearly stated and significant as secondary objectives in the project design or activity.
Low relevance	25%	The motivation for and design of the project or activity serves other objectives, but it has been adjusted to have some linkage to climate change mitigation and/or adaptation.
Marginal/no relevance	0%	Projects or activities without relevance for climate change mitigation and/or adaptation, or projects and activities that have only very indirect and theoretical links to climate change mitigation and/or adaptation.



Exemple avec l'approche basée sur le projet

Project / programme title	Activities / components (if available)	Thematic area	Climate relevance	Rationale	Total amount committed	Weighted total climate finance committed
Provision of Modern Energy and Support Services to Rural Communities	Installation of PV-Diesel hybrid systems in 5 communities, support of productive uses, capacity building, policy development	Cross-cutting	100%	Both title and objective clearly mention the climate change relevance. The focus of the project is renewable energy provision, which leads to direct mitigation benefits. Thus, the 100% climate relevance marker has been applied.	USD 4,700,000	USD 4,700,000
Coastal Highway Upgrades	Upgrading of approx. 23km of roadway, safety improvements, and climate adaptation works, bridge repairs and replacement	Adaptation	25%	The title does not mention climate change relevance. The focus of this project is on road construction, and only a minor subcomponent reflects climate adaptation. Thus, the 25% climate relevance marker has been applied.	USD 15,000,000	USD 3,750,000



Etapas spécifiques

Etapas

Description

Outils pour la mise en œuvre

1. Traiter les données

Numériser les données si nécessaire, vérifier l'exhaustivité des données et vérifier le format correct des données.



L'outil de suivi FC d'Excel fournit des options de réponse standardisées sous la forme d'un menu déroulant.

2. Vérifier les données

Examiner la base de données créée pour éviter les répétitions et les multiplications et effectuer des contrôles de plausibilité des données.

✓ Une checklist de contrôle qualité est fournie en annexe du guide



Traiter les données

- ✓ **Vérifier l'exhaustivité des données** : l'importance précise des flux financiers climatiques et toute information supplémentaire concernant la source, le calendrier de déploiement, les bénéficiaires et les informations des contacts.
- ✓ **Vérifier le bon format de la donnée** par rapport aux exigences texte ou numériques.
- ✓ Si applicable, déterminer **l'équivalent-subvention** pour refléter les différents niveaux de concessionnalité en matière de finance climat.



Vérifier les données

- ✓ Effectuer un **contrôle qualité** en vérifiant que les enregistrements de la base de données ne comportent pas de double comptage des flux climatiques : la base de données créée est vérifiée (manuellement) pour identifier le double comptage potentiel ou la multiplication des flux de finance climat qui reflètent le même programme, projet ou activité.
- ✓ Effectuer des **vérifications de plausibilité** notamment par rapport à la taille des flux financiers climatiques : s'assurer que les flux de finance climat déclarés se situent dans la **fourchette basse ou haute** par rapport à la distribution normale des données. Le guide recommande également de **partager les données finales** sur les flux de finance climat dans les différents secteurs avec les ministères de tutelle respectifs, soit sous forme agrégée et/ou dans une base de données de tous les flux.



9

Phase 5 – De la transparence à l'amélioration de l'action climatique

Pourquoi est-ce important ?



Identifier les écarts de la finance climat

Déterminer les priorités et les secteurs sous-financés qui ont besoin de plus de financement pour mettre en œuvre avec succès les plans nationaux.



Gestion efficace des ressources

Orienter les dépenses publiques là où elles peuvent avoir le plus grand impact



Compte-rendu à la CCNUCC

Rendre compte de l'aide financière reçue et nécessaire, et contribuer à la transparence mondiale sur le financement du climat fourni par les pays développés aux pays en développement.



Mobiliser les flux d'investissements

- Mobiliser des ressources internationales supplémentaires en présentant les écarts et les besoins de manière transparente.
- Identifier les possibilités et les applications permettant de tirer parti des financements du secteur privé.

Pourquoi est-ce important ?



Élaborer des priorités et des stratégies nationales de financement climatique en tenant compte des écarts existants.

Évaluation ex ante du calcul du coût des CDN



Suivi ex-post du financement climatique

ANALYSE DES ÉCARTS

- Écarts en matière de financement climatique
- Politique, législation et réglementation en matière de financement climatique

Besoins essentiels

- Préparation
- Personnel formé
- Politiques et réglementations en matière de finance climat

PRIORITÉ DE LA POLITIQUE DE FINANCEMENT CLIMATIQUE

- Politiques financières/fiscales existantes et prévues en matière de climat.
- Évaluer les synergies et les compromis entre les politiques.
- Développer une stratégie politique avec un calendrier cible
- Approbation du budget

AUTRES VOIES DE COMMUNICATION

- Informer le grand public
- Communiquer les écarts aux donateurs pour bénéficier du soutien international
- La transparence permet de mobiliser des fonds privés supplémentaires



Présentation de la phase 5



5.1. Identifier les écarts financiers

Comparer la planification financière ex-ante et les flux financiers ex-post

5.2 Objectif 1: Optimiser la gestion des ressources publiques

- Evaluer les impacts de la finance climat pour (re)prioriser l'allocation du budget
- Partager des idées avec les institutions publiques

5.3 Objectif 2: Mobiliser des ressources additionnelles

- Mobilisation des finances publiques: se rapprocher des bailleurs pour accélérer le soutien international
- Améliorer la transparence pour mobiliser des financements privés additionnels

5.4. Objectif 3: Rapporter auprès de la CNUCC

- Rapporter les besoins en termes de soutien financier (CTF III.6)
- Rapporter le soutien financier reçu (CTF III.7)

5.5. Se préparer pour le prochain cycle d'évaluation

- Evaluer la mise en œuvre nationale de la transparence en matière de finance climat et identifier les bonnes pratiques
- Planifier le prochain cycle de transparence



Etapas spécifiques


Etapas

Description

Outils pour la mise en œuvre

1. Données agrégées

Agréger les données ex-ante et ex-post au niveau de comparaison, par exemple au niveau sectoriel, des objectifs climatiques, des sources/filières, etc.


 L'outil de suivi FC d'Excel est fourni avec une feuille supplémentaire permettant d'agréger les mesures de comparaison.

2. Définir la période de comparaison

Restreindre la période de comparaison, sur la base des deux approches fournies.

3. Comparer les flux financiers ex ante et ex post pour identifier les écarts

Comparer les données ex-ante et ex-post au niveau de l'agrégation et sur la base des données disponibles pour les financements engagés et déboursés.

 L'outil de suivi FC d'Excel est accompagné d'une feuille supplémentaire permettant de comparer les données ex ante et ex post.

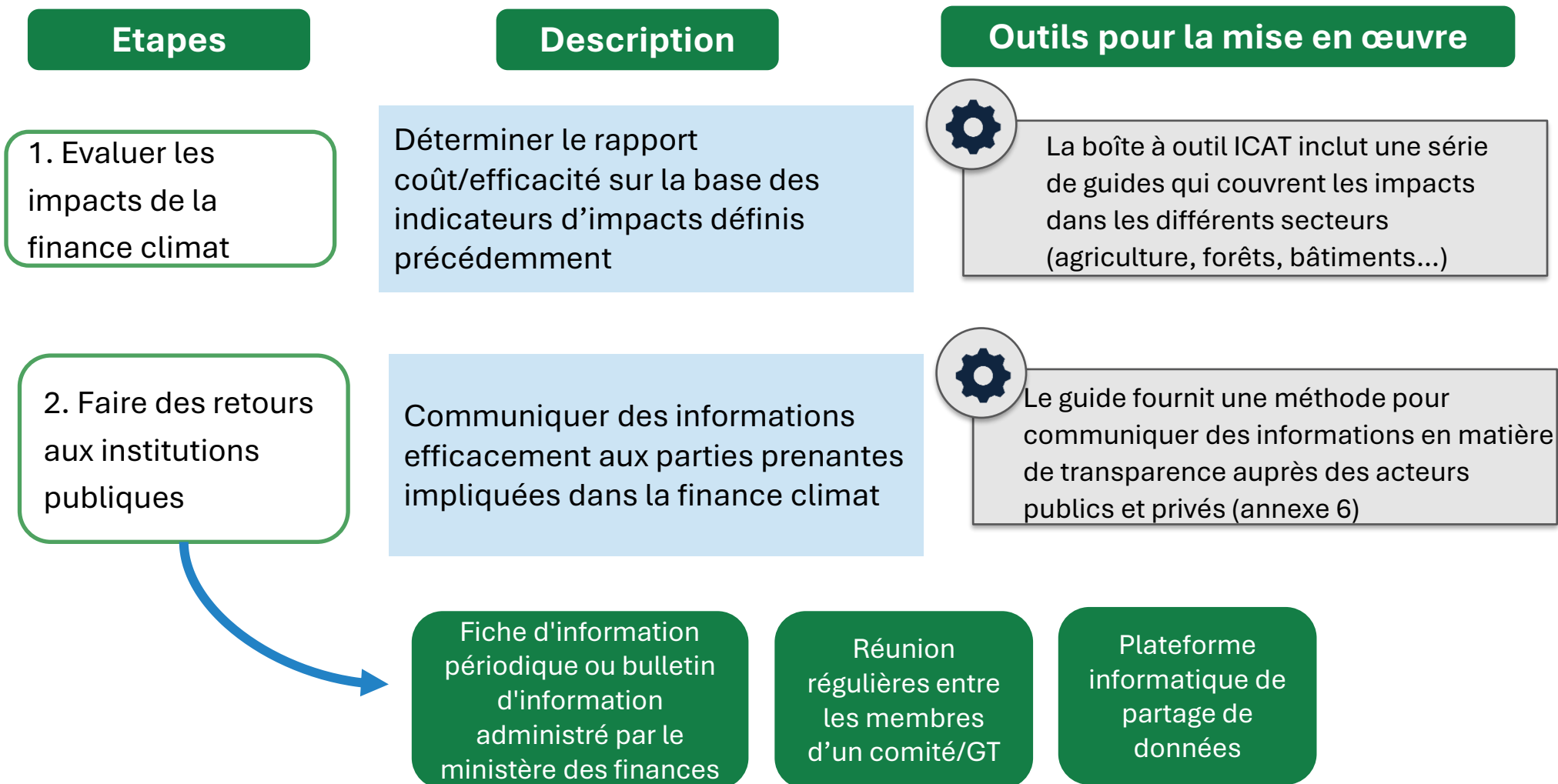


A intégrer si pertinent

- ✓ **Objectifs climatiques** (atténuation, adaptation et/ou transversaux) pour déterminer si la finance climat mesurée et vérifiée est alignée sur les priorités nationales en matière d'action climatique telles que décrites dans les CDN.
- ✓ **Secteurs** (et sous-secteurs si possible et pertinent) pour déterminer si la planification financière de l'action climatique sectorielle a été respectée.
- ✓ **Sources et canaux** (nationaux/internationaux, publics/privés) pour évaluer quelles parties prenantes ont fourni des financements tels qu'ils ont été budgétisés et engagés (soutien national public ou international) ou attendus selon l'estimation ex ante (concerne en particulier les flux de financement privés).



Etapas spécifiques





Etapas spécifiques

Etapas

Description

1. Se rapprocher des bailleurs

Adopter une approche stratégique et institutionnelle pour parvenir à une coordination efficace entre l'offre et la demande de ressources de finance climat et accélérer le soutien international

2. Améliorer la transparence pour accéder à des ressources privées

Fournir des lignes directrices claires sur l'évaluation et la quantification des flux de finance climat pour que le secteur privé puisse rapidement identifier les opportunités d'investissement et spécifier les actions du secteur public nécessaires pour créer un environnement propice à l'investissement.



Se rapprocher des bailleurs - Méthode

- ✓ L'objectif principal sera de **faire correspondre l'offre et la demande de ressources financières disponibles pour le climat** tout en maximisant l'impact des investissements sur le climat et en accélérant la transition de manière transparente.
- ✓ Actions à prendre :

Organiser une équipe chargée de consolider et de hiérarchiser les demandes de financement dans le domaine du climat.	Faire une évaluation rapide du projet/programme pour déterminer dans quelle mesure la source de financement est compatible avec le besoin de financement.	Standardiser les données traitées pour chaque institution de financement
Dresser la liste des sources de financement potentielles et les classer par ordre de priorité, ainsi que leur calendrier de soumission des candidatures.	Identifier les processus multipartites (publics et privés) nécessaires pour formuler, concevoir, développer, soumettre, mettre en œuvre et exécuter les propositions de projets/programmes.	Vérifier le niveau de détail et le format des données requises en matière de finance climat



Attendus de l'Accord de Paris

- ✓ Articles 9-11 (finance climat) et 13 (Cadre de transparence renforcé)
- ✓ Informations à inclure dans les BTR (non obligatoire):
 - A. Situation nationale, dispositions institutionnelles et stratégies nationales (format textuel, suivant les MPG au paragraphe 130)
 - B. Hypothèses, définitions et méthodologies sous-jacentes (format textuel, suivant les MPG du paragraphe 131)
 - C. Informations sur le soutien financier dont les pays en développement parties ont besoin au titre de l'article 9 de l'Accord de Paris (à la fois sous forme de texte, en suivant les MPG du paragraphe 132 et dans le CTF III.6 en tant qu'annexe au RBT, en suivant les MPG du paragraphe. 133)
 - D. Informations sur le soutien financier reçu par les pays en développement parties au titre de l'article 9 de l'Accord de Paris (dans CTF III.7 en tant qu'annexe au RBT, à la suite des MPG du paragraphe 134).



Table III.7 (voir outil)

Table III.7

Information on financial support received by developing country Parties under Article 9 of the Paris Agreement^{a,b}

Exchange rate used: _____

Title of activity, programme project or other	Programme project description	Channel	Recipient entity	Implementing entity	Amount received (climate-specific)		Time frame	Financial instrument	Status	Type of support	Sector	Subsector	Contribution to technology development and transfer objectives	Contribution to capacity building objectives	Status of activity	Use impact and results	Additional information
					Domestic currency	USD											
		Multilateral						Grant	Committed	Adaptation	Energy		Insert 1 for	Insert 1 for	Planned		
		Bilateral						Concessional loan	Received	Mitigation	Transport		Yes, 0 for No	Yes, 0 for No	Ongoing		
		Regional						Non-concessional loan		Cross-cutting	Industry				Completed		
		Other (specify)						Equity			Agriculture						
								Guarantee			Forestry						
								Insurance			Water and sanitation						
								Other (specify)			Cross-cutting						
											Other (specify)						



Développer et mettre en place un plan d'amélioration

- ✓ Le plan d'amélioration est élaboré sur la base des points forts et des limites identifiés précédemment (par exemple, les KPI et le plan d'évaluation à l'étape 4), ainsi que des ambitions pour faire progresser la mise en œuvre nationale du cycle de transparence de la finance climat.
- ✓ Il sert de préparation à la prochaine mise en œuvre du cycle et détermine les phases qui seront incluses.
- ✓ Le guide inclut des scénarios de résultats du plan d'évaluation ainsi que des axes d'action en fonction des potentielles améliorations identifiées à différentes étapes du cycle de transparence.

Merci pour votre attention !



<https://climateactiontransparency.org/climate-finance-transparency-guide/>

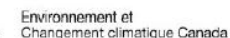
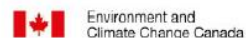
Julien.vincent@citepa.org

Ludivine.cozette@citepa.org

Le Citepa est une association qui guide les acteurs de la transition écologique en France et dans le monde.

Elle évalue l'impact des activités humaines sur le climat et la pollution atmosphérique. Elle produit des données de référence et développe des solutions pour favoriser la réduction des émissions, l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation au changement climatique.

Notre équipe pluridisciplinaire participe à la construction d'un monde durable.



The ICAT project is managed by the United Nations Office for Project Services (UNOPS).



42 rue de Paradis
75010 Paris

01 44 83 68 83
infos@citepa.org

citepa.org



Associated templates and tools

	Name of the tool/template	Format	Phase
1	Country baseline assessment	Microsoft Word	1
2	Flowchart and institutional settings for climate finance data collection and MRV	PDF	1
3	Stakeholder mapping template	Microsoft Word	1
4	Default work plan	Microsoft Excel	1
5	Climate finance transparency tool	Microsoft Excel	4
6	Quality control checklist for climate finance tracking	Microsoft Excel	4



Initiative / programme / donor	Objective	Type of support
Green Climate Fund Readiness Programme	GCF Readiness Programme provides grants and technical assistance to National Designated Authorities and/or focal points. It aims to enhance the capacity of national institutions to efficiently engage with the GCF. ¹⁰²	Objective 2 Strategic Frameworks: 2.2 Support strategic framework development: <ul style="list-style-type: none"> • Revising or updating the country's NDC, its financing strategy, or related policies • Developing MRV systems and/or making them operational for tracking internal and external climate finance flows More information available at GCF's Readiness Guidebook
Global Environment Facility	GEF supports countries in the implementation of the Paris Agreement.	The Global Environment Facility supports developing countries in building their institutional and technical capacities to meet the requirements of the ETF through: <ol style="list-style-type: none"> 1. The CBIT 2. Support for reporting obligations under the Convention (i.e., National Communications (NCs and BTRs) 3. Global support for the ETF
Capacity-building Initiative for Transparency – Global Support Programme (CBIT-GSP)	Initiative to strengthen the institutional and technical capacities of developing countries to meet the enhanced transparency requirements in the Paris Agreement.	Technical support The CBIT-GSP offers targeted transparency support to countries to cover specific needs for transparency in all areas of the Enhanced Transparency Framework. The support is tailored to a country's needs and could include, among others: <ul style="list-style-type: none"> • trainings on specific topics (e.g., IPCC software) • quality reviews of transparency reports • hands-on support for transparency-related matters (e.g., filling of reporting tables)
Initiative for Climate Action Transparency (ICAT)	ICAT works closely with its partner countries to develop policy-focused, priority-driven projects that develop the information and data frameworks and related capacity to improve the implementation, tracking, and enhancement of their NDCs and reporting.	Technical support ICAT offers support in many areas for climate transparency. For transparency in climate finance, ICAT supports partner countries in the development and implementation of frameworks for the tracking of climate finance at the national level, in the context of NDC implementation, and the benefits associated with climate action, linked to national development finance. ICAT enables the integration of such data in a country's transparency framework.